

Zeitschrift:	Revue de linguistique romane
Herausgeber:	Société de Linguistique Romane
Band:	54 (1990)
Heft:	215-216
Artikel:	Une source méconnue pour l'étude de l'occitan d'Auvergne au XVIIe siècle : le Dictionnaire de Marquis (Lyon 1609)
Autor:	Chambon, Jean-Pierre / Wooldridge, Terence R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-399867

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE SOURCE MÉCONNUE POUR L'ÉTUDE DE L'OCCITAN D'AUVERGNE AU XVII^e SIÈCLE: LE DICTIONNAIRE DE MARQUIS (LYON 1609)^(*)

A Monsieur Georges Straka
pour son 80^e anniversaire

0. *Le Dictionnaire de Marquis*

En 1609 Jean Pillehotte publia à Lyon

"LE GRAND / DICTIONNAIRE / FRANCOIS-LATIN, / Enrichy en cette dernière Edition, plus exacte & correcte que / toutes les précédentes, de plus de six mille dictionis ou phra- / ses Françaises, spécialement des mots de Marine, Venerie, / & Fauconnerie, de grand nombre de mots Latins, dvn trai- / cté à part des proverbes, & sentences proverbiales en Fran- / çois, avec l'interpretation Latine: Item dvn abbregé de la / prononciation, & Grammaire Françoise. / Plus vn recueil des noms modernes des Peuples, Regions, Villes, Montagnes, Riuieres, & autres lieux, disposez par ordre Alphabetique, / avec leur interpretation en Latin, enrichis d'une briefue obseruation de /

(*) Nos remerciements s'adressent à Eva Büchi (Bâle et Berne) pour son aide et à Christian Hérilier (Thiers) pour ses précieuses suggestions. — Les abréviations bibliographiques et géolinguistiques sont celles du FEW. En outre: Arconsat = Raymond Becquevort, *Le Parler d'Arconsat, Puy-de-Dôme. Recherches sur un lexique des confins averno-foréziens*, Clermont-Ferrand, s.d.; BillyCondamine = Pierre-Henri Billy, *La Condamine, institution agro-seigneuriale. Étude onomastique*, 2 vol., Paris, 1982; Bonnaud = Pierre Bonnaud, *Grand Dictionnaire français-auvergnat*, 3 vol., Clermont-Ferrand, 1978-1980; CConsMontferrandL = Anthony Lodge, *Le Plus Ancien Registre de comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat, 1259-1272*, Clermont-Ferrand, 1985; CensierChomelixM = Marie-Thérèse Morlet, *Le Censier de Chomelix et de Saint-Just-près-Chomelix (1204)*, Paris, 1978; Charbonnier = Pierre Charbonnier, *Guillaume de Murol. Un petit seigneur auvergnat au début du XV^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1973; ChartesPorteau = Paul Porteau, *Quatre Chartes de coutumes du bas-pays d'Auvergne dont trois en langue d'oc*, Gap, 1943; DauzatGéogr = Albert Dauzat, *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, Paris, 1906; DauzatMorphVinz = Albert Dauzat, *Morphologie du patois de Vinzelles*, Paris, 1900; ÉgliseneuveE. = Jean-François Magaud, *Le Patois d'Égliseneuve d'Entraigues*, D.E.S., Clermont-Ferrand (Institut de Linguistique), 1967; Emele = D. Emele, *Sprachgeographische Untersuchungen zur Bezeichnung der Kirchenfeste im Galloromanischen, Rätoromanischen und Italienischen*, Marburg, 1975; Gagnon = Camille Gagnon, *Le Folklore bourbonnais. Les parlars*, Roanne, 1981; GebhardtOkzLehn =

*leur situation, plus ample des trois quarts qu'ez precedentes impressions.
/ Recueilly des obseruations de plusieurs hommes doctes de nostre
siecle, en- / tre autres de M. NICOT, Conseiller du Roy, & de M.
GVICHARD, / Maistre des Requestes de son Altesse: & reduict à
la forme & perfection / des dictionnaires Greecs, & Latins. / Par
PIERRE MARQVIS, estudiant ez lettres humaines au / College du
Dauphin à Vienne.”*

réédition du *Grand dictionnaire françois-latin* (GDLF) paru chez Jacob Stör à Genève en 1603 (et avant cela en 1593 et 1599), lui-même une réédition du *Dictionnaire françois-latin* de Jean Nicot et Jacques Dupuys (Paris, 1573). De toutes les éditions du GDLF⁽¹⁾, celle de Marquis est la plus importante (plus de 7000 items ajoutés); c'est aussi celle qui fournit le plus d'informations au sujet de sa genèse. Pierre Marquis se donne beaucoup de mal pour expliquer l'histoire de la copie qu'il remet en 1608 à Pillehotte, marchand libraire de Lyon. Le premier janvier de cette année-là, il écrit deux lettres explicatives, l'une à Pillehotte, l'autre à Messire Pierre de Villars, “CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS PRIVÉ & d'estat, & n'agueres Archeuesque & Comte de Vienne”. Les deux sont reproduites dans le dictionnaire qui paraît l'année suivante⁽²⁾. Nous y apprenons que

“Le Sieur Iean Pillehotte ././ s'estant resolu de nous donner encor le GRAND DICTIONNAIRE de M. Nicot, mais plus correct, & plus ample qu'on ne l'a encor veu, & se ressouuenant d'auoir ces années passees (que mon pere demeuroit encor à Lyon) veu par occasion vn recueil des Dictions, & phrases Françaises en son estude, qu'il auoit autrefois amassé & tiré de plusieurs bons autheurs de nostre langue, à mesure qu'elles luy venoient en main; s'aduisa il y a bien quatre ans, de luy en escrire, & le prier ne vouloir enuier ce sien labeur au public.

Karl Gebhardt, *Das okzitanische Lehngut im Französischen*, Berne/Francfort-sur-le-Main, 1974; LanlyUssel = André Lanly, *Enquête linguistique sur le Plateau d'Ussel*, Paris, 1962; Moissat = Maurice Jaffieux, *Glossaire de Moissat*, Clermont-Ferrand, s.d. [1987]; NautonPhon = Pierre Nauton, *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, 1974; Noëls = *Noëls nouveaux* par François Pezant, Clermont-Ferrand, s.d.; Roques = Gilles Roques, “Les régionalismes dans les premiers dictionnaires français: d'Estienne (1539) à Nicot (1606)”, in: Pierre Swiggers et Willy Van Hoecke, *La Langue française au XVI^e siècle: usage, enseignement et approches descriptives*, Louvain, 1989, 100-115; Tardieu = Ambroise Tardieu, *Grand Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme*, Moulins, 1877.

- (1) Voir T.R. Wooldridge, *Le Grand dictionnaire françois-latin (1593-1628): étude et base de données* (à paraître).
- (2) Elles se répètent. Nous citons ici l'épître dédicatoire.

Mon Pere, qui l'aime ./ ne luy osant pas refuser, me mit tout ce qu'il auoit d'amassé sur ce subiect entre les mains, [« *estant assez occupé en ses plus graues & serieux estudes, & au soing, & cure iournaliere de ses malades»*⁽³⁾] & m'ayant montré en peu de iours comme i'aurois à m'y conduire, me donna courage d'y employer quelques heures hors le temps dedié à mes leçons ordinaires. De façon qu'en fin i'ay tout parcouru ce grand Dictionnaire, & y ay enchassé en son lieu, & ordre, bon nombre de Dictions & Phrases Françoises, non seulement recueillies des memoires, & aduersaires de mon pere, mais encore d'un vieux exemplaire de M. Nicot, [envoyé aux Marquis par Pillehotte⁽⁴⁾] fort annoté ez marges par la diligence & curieuse obseruation de M. Guichard, Maistre des Requestes, & Referendaire de son Altesse, personnage de marque & reputation entre les doctes de nostre siecle, & de qui la suffisance, & rare sçauoir est assez cogneu par la publication de ses œuures.”⁽⁵⁾

Pierre Marquis revoit donc le GDFL en notant à leur place sur un exemplaire de Stœr 1603, des mots et expressions français tirés des notes de Jean Marquis, son père, et des annotations que Claude Guichard avait faites sur un exemplaire de Nicot-Dupuys 1573 ou de Stœr 1593 ou 1599. Le 9 juin 1608, Pillehotte obtient le privilège de faire imprimer le “GRAND DICTIONNAIRE, *François-Latin, faict Premierement par M. NICOT ./ & augmenté de plus de six mille diction ou Phrases Françoises par M. GVICHARD ./ le tout mis en son ordre: Par M. PIERRE MARQVIS*”, et l'imprimeur, Claude Larjot, achève l'impression de “ce beau & grand Dictionnaire”⁽⁶⁾ le 15 décembre 1608. Le dictionnaire paraît chez Pillehotte l'année suivante.

Marquis 1609 est méconnu, pour plusieurs raisons: a) il ne subsiste, à notre connaissance, qu'en quatre exemplaires (bibliothèques municipales de Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Nîmes, Herzog August Bibliothek de Wolfenbüttel); b) aucun des quatre exemplaires ne se trouve à Paris; c) il

(3) Lettre à Pillehotte. Il s'agit de Jean Marquis, médecin de Lyon, originaire de Coindrieu [= Condrieu] et ami de Pierre de Villars, dédicataire de cette édition (voir D. de Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 2, 1730, 798, et C. Breghot du Lut, *Biographie lyonnaise*, 1839, 181).

(4) Voir lettre à Pillehotte.

(5) Il s'agirait de Claude Guichard, juriste, érudit et poète, originaire du Bugey, mort en 1607 (voir *Nouvelle biographie universelle/générale*, 1852-1866, t. 22, 523).

(6) Postface de l'imprimeur. L'épithète *grand* ne peut surtout pas s'appliquer aux dimensions physiques de l'ouvrage, un in-octavo.

n'est repris nommément dans aucun autre dictionnaire⁽⁷⁾. Il connaît pourtant une réédition partielle. En 1614 Alexandre Pernet imprime

“LE GRAND / DICTIONNAIRE / FRANCOIS-LATIN, ./ de
nouveau reueu & augmenté par M. P. DE BROSSES / Conseiller du
Roy, Lieutenant general Ciuil & Criminel au Bail- / liage de Gex, &c.”

qui paraît à Cologny (“Par Alexandre Pernet”) et à Lyon (“Pour Jacob Stœr”). L'édition de de Brosses paraît encore en 1620 à Genève (“Pour Jacob Stœr”), en 1621 à Yverdon (“De l'Imprimerie de la Société Helv. Caldioresque”) et en 1625 à Lyon (“Par Claude Larjot”, l'imprimeur de Marquis 1609) et à Genève (“Pour Jacob Stœr”). Un exemplaire de la parution lyonnaise de 1625 existe à Paris et a été reproduit sur micro-fiches dans les *Archives de la linguistique française* (Paris, France-Expansion, 1972); la parution la plus connue est celle que le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* appelle “Stœr 1625”. De Brosses 1614-1625 est basé sur Marquis 1609; il ajoute peu, garde à peu près tout de Marquis jusqu'à la lettre *L(i)-*, environ, mais par la suite supprime bon nombre des ajouts de Marquis en gardant quasiment tout le reste (c'est-à-dire le texte de Stœr 1603). Pour ce qui est des items-ajouts contenant un ou plusieurs arvernismes, de Brosses en supprime 5 sur 100 dans les lettres *A* à *L*, 50 sur 63 entre *M* et *Z*. Ceux qu'il garde contiennent quelques “améliorations”.

Les ajouts de Marquis couvrent une trentaine de champs lexicaux marqués et citent plus de 3700 fois le nom d'un auteur source, dont surtout Amyot, Du Bartas, Ronsard et Vigenère. En dehors des nombreux mots auvergnats (voir plus loin), Marquis ajoute comme régionalismes marqués des mots bordelais (2), bourguignons (5), dauphinois ou savoyards (10), gascon (1), languedocien (1), lorrains (4), lyonnais (13), normands (2), parisiens (11), picards (4), poitevins (4), tourangeau (1), toulousain (1).

La présente étude veut essayer de démontrer l'intérêt de Marquis 1609 pour la lexicographie occitane, en en localisant les données auvergnates et en offrant de celles-ci une description analytique intégrée dans le cadre de la lexicologie gallo-romane; elle propose aussi une identification du premier lexicographe auvergnat. Le texte même des ajouts auvergnats de Marquis 1609 est reproduit en Appendice.

(7) Une seule exception connue de nous: le sens “barbouiller avec du charbon” de *machurer*, donné comme dauphinois et lyonnais par Marquis 1609 (s.v. *machure*), est explicitement repris par Trév 1704. De là dauph. *machurer* “barbouiller au visage” (anfang 17. jh., s. Fur 1701) ds FEW 6, I, 431a, MASK- (avec une fausse référence à Fur 1701 au lieu de Trév 1704).

I. L'INTÉRÊT DE MARQUIS 1609 POUR LA LEXICOGRAPHIE AUVERGNATE

Comme tous les dictionnaires de la lignée Estienne-Nicot, Marquis 1609 contient, on l'a vu, son lot de mots régionaux. Il est néanmoins frappant de constater que Marquis fait preuve dans son choix d'une grande indépendance par rapport à la tradition étudiée, sur ce point, par G. Roques⁽⁸⁾ en introduisant beaucoup de nouveautés. Surtout, le contingent le plus important de régionalismes qu'il apporte concerne l'Auvergne : 170 arvernismes environ (dont quelques-uns sans marque explicite ou inconscients). Un véritable petit trésor caché, passé inaperçu jusqu'ici. Pour mieux mesurer l'importance de cet apport, il convient de rappeler que l'Auvergne n'est absolument pas représentée chez les prédécesseurs de Marquis et que la tradition Estienne-Nicot ne véhicule au total que 400 régionalismes explicites environ (Roques). Il y a là une irruption (très éphémère, il est vrai, du fait de la faible postérité de Marquis 1609) de l'Auvergne dans la lexicographie française, qui n'est pas sans rappeler celle du Languedoc avec Nicot 1606 (introduisant une centaine de mots languedociens)⁽⁹⁾. Cette percée fait naturellement soupçonner la collaboration d'un Auvergnat au dictionnaire, puisque les collaborateurs connus de Marquis 1609, Jean Marquis, Pierre Marquis et Claude Guichard, étaient originaires de la zone lyonnaise (Condrieu, Lyon, Saint-Rambert en Bugey respectivement), et qu'ils n'ont pas d'accointance connue avec l'Auvergne. Nous y reviendrons (v. ci-dessous III).

Il faut constater, d'autre part, que les mots auvergnats traités par Marquis 1609 ne bénéficient qu'en très petit nombre d'une tradition lexicographique antérieure⁽¹⁰⁾; c'est le cas pour *aigue*, *escoube*, *prat* (que Marquis 1609 traite sous les mêmes entrées que ses prédécesseurs, mais en les marquant spécifiquement comme auvergnats, en ajoutant sous *eau* des références toponymiques, et sous *pré* le synonyme *prade*), *afanar*, *aiguiere*, *baratar*, *bramar*, *cougourle*, *fangas*, *gabie* (qu'il traite sous d'autres entrées, marque exclusivement comme auvergnats, non sans substituer la forme nord-occitane [*aygueyre*, *fangeas*] quand elle diverge). En somme, les

(8) G. Roques, *art. cit.* (ci-dessus n. liminaire).

(9) Sur les méridionalismes de Nicot, v. G. Roques, "Les régionalismes dans Nicot 1606", in: M. Höfler (éd.), *La Lexicographie française du XVI^e au XVIII^e siècle. Actes du Colloque International de Lexicographie dans la Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel (9-11 octobre 1979)*, Wolfenbüttel, 1982, 81-101.

(10) V. l'inventaire exhaustif de G. Roques, *art. cit.* (ci-dessus n. liminaire).

matériaux recueillis paraissent foncièrement originaux, et c'est bien ce qui fait leur intérêt. Ils reposent très certainement sur la compétence directe de celui qui les a introduits dans la lexicographie, car on ne voit pas quels textes il aurait pu dépouiller (il n'y a aucune concordance significative avec les Noëls de Pezant, publiés pour la première fois en 1580 et qui constituaient la seule source envisageable).

Le marquage des mots auvergnats est assuré par les adjuvants «Aruerni» (s.v. *bru*, à la première occurrence d'un arvernisme dans le dictionnaire), «Aruer.» (en général, parfois sujet de «dicunt» ou de «vocant») ou «Aruernis». On trouve s.v. *cochet*, *cochon*, *coeffure*, *coenne* et *coing*, cinq occurrence regroupées dans l'ordre alphabétique de «Armet.», faute très probable pour «Aruer.». Deux localisations sont apparemment plus précises: «Bess.» (s.v. *cloche*), sur laquelle nous reviendrons plus loin (ci-dessous III/1), et «Aruer. Troairib.» (s.v. *cornet*) où le sens du second terme nous échappe complètement. Les quelques cas de marquage implicite sont signalés dans nos "Matériaux lexicaux" (ci-dessous IV).

La nomenclature auvergnate est relativement diverse, tant pour la répartition en classes de mots (avec une nette prédominance des noms) que, surtout, pour les champs lexicaux représentés: topographie, végétaux, animaux, parties du corps, parenté, maladies, alimentation, habillement, métiers, outils, agriculture, jours de la semaine et fêtes, instruments de musique, croyances et religion, architecture et intérieur de la maison, notamment, mais aussi termes du vocabulaire central et termes moraux, voir quelques formules ou interjections.

Quant au traitement, il est naturel que les usages auvergnats ne soient pas, en général, décrits pour eux-mêmes, mais en fonction du français⁽¹¹⁾: soit dans une perspective contrastive à base onomasiologique (comparaison de signifiants pour un même signifié)⁽¹²⁾; soit dans une perspective contrastive à base sémasiologique (comparaison des signifiés pour un même signifiant). Dans le premier cas, l'item auvergnat ne bénéficie pas d'une description sémantique autonome, le sens étant posé comme invariant (une exception s.v. *esguillon*, mot polysémique, où l'auteur se sent tenu de définir *estombel*... ce qui l'entraîne à user dans la

(11) On ne relève dans Marquis que deux mots auvergnats bénéficiant d'une entrée propre (type *mugereul* de Roques): *estele*, *paillotte*; encore le deuxième sert-il surtout sans doute à introduire le même usage chez Ronsard.

(12) Type *corneole* de Roques.

métalangue d'un régionalisme sans doute inconscient!). Dans le second cas, beaucoup plus rare (s.v. *conche*, *crosser*, *cuirace*, *custode*, par exemple), on trouve au contraire de véritables définitions des mots auvergnats. Enfin, un certain nombre d'arvernismes jouissent d'un troisième statut, plus autonome: ils apparaissent sous une entrée française qui fonctionne alors (aussi) comme l'étiquette du champ lexical auquel appartient le mot auvergnat. Il n'existe dans ce cas aucun rapport contrastif entre ce mot et le mot français servant d'entrée, ni sur le plan du contenu, ni sur le plan de l'expression. C'est ainsi que *monze* "traire" et *mergue* "petit-lait" se trouvent sous *laict*, que *congeire* apparaît sous *neige*, etc. À noter un cas où l'auvergnat apparaît à côté du français dans la métalangue comme définissant d'un item auvergnat: « *Haro Aruer. significat, c'est assez, il suffit, és prou* » (s.v. *harol*).

Les remarques étymologiques sont en nombre limité: une quinzaine environ. On ne note aucun cas relevant nettement du "régionalisme étymologique" (Roques), chargé uniquement de justifier une filiation ou de soutenir un rapport étymologique. Tout au plus Marquis 1609 suggère-t-il l'accointance particulière d'auv. *nore* avec lt. *nurus*, d'*escoube* avec *scopis*, de *haye* avec *heia* (« per metathesin »), de *legue* avec *leuca*, de *mut* avec *mutus* (« per apoc. »); mais on ne peut pas véritablement dire que les données auvergnates soient ici finalisées par le seul souci de l'étymologie des mots français. Dans d'autres cas, l'étymologie fournie ne concerne que l'auvergnat: *bobe*, *coutau*, *monze*, *samphonie* (dérivation latine), *perolier* ou *banard* (motivation interne). Il est un cas où le mot occitan paraît être tiré du français (*afanar* de *hahaner*; cf. aussi *baratar*). À noter encore, pour *disjougar*, une définition française étymologisante (« oster le joug »), et pour *Joannaux* une incise motivationnelle (« faicts à la S. Jean »). Sous *orteil*, la forme auvergnate *arteil* (à préférer à *orteil*) vient à l'appui d'une recommandation puriste qui est à fondement étymologique (cf. FEW 25, 383, n. 1), mais c'est le seul cas de ce genre.

Une question délicate est celle du statut des particularismes lexicaux auvergnats relevés par Marquis 1609: occitan ou "français régional"? Un certain nombre de cas sont décidables sur la base de critères formels, phonétiques ou morphologiques. Un infinitif en *-ar*, un participe passé en *-at* ou *-ad*, un dérivé en *-ey* ou *-eire*, une forme paroxytonique comme *armasi* [armázi] ou d'autres, les mots dont la graphie laisse probablement transparaître les diphtongues [ai], [ei], [iu], sont ainsi assignables à l'occitan: il y a bien de l'auvergnat *stricto sensu* dans Marquis. Inversement le même type de critères (alliés, parfois, à des considérations d'un autre ordre) nous font considérer comme appartenant au français régional, avec

une probabilité plus ou moins forte, *aguillade, barater, carroné, custode, éprenses, esguedier, migraine, migranier, moustier, pavé, peillerot, perol, perolier, planché, revivre et saincts* (ainsi, peut-être, que *diableyer* et *fougnier*, sans marques, le premier en entrée, le second dans une définition). Mais entre ces deux pôles, beaucoup d'unités ne sont pas formellement décidables, compte tenu, en particulier, du fait, que, sous l'influence de la graphie française mais selon une habitude qui se retrouve dans beaucoup de textes occitans de l'époque, Marquis note constamment *-e* la voyelle issue de *-a* atone. On observe d'ailleurs des faits de polymorphisme: infinitif de classe I majoritairement en *-ar*, mais parfois en *-er* (*crosser, pais-seler, destagner*), suffixe issu de *-ARIU* en *-ei(r)* ou en *-ier*, et cela parfois dans le même mot: *baratar ~ barater, lenieir ~ leigner*. Cet état d'indécision n'est peut-être pas à mettre seulement sur le compte de l'imperfection des moyens graphiques ou d'une coupable négligence du lexicographe. On peut se demander en effet si l'alternative occitan *aut* français (régional), qui paraît s'imposer à nous, est bien adéquate aux pratiques langagières de l'Auvergne de la charnière 16^e/17^e siècle et aux représentations linguistiques qui pourraient y correspondre chez un lexicographe de 1609. Il pouvait exister à cette date, y compris chez les locuteurs cultivés, des variétés intermédiaires hybrides, résorbées par la suite, que nous imaginons mal à partir de la situation du 20^e siècle et qui témoignaient probablement d'une interpénétration et d'une superposition extrêmement poussées des deux codes aux niveaux phonologique, lexical et même morphologique⁽¹³⁾. On possède quelques témoignages textuels évidents d'une telle hybridation pour le 15^e siècle; mais en 1672 encore, l'opuscule analysé par G. Gougenheim, bien qu'il ne s'occupe que de prononciation, assure qu'en Auvergne "quantité de personnes" disent *autroment, vôtro, uno, aou ciel, ou vou ciel*⁽¹⁴⁾... Nous discutons dans nos "Matériaux lexicaux" (ci-dessous IV) le statut de certaines unités; nous tenons pour occitanes celles pour lesquelles il n'existe pas de contre-indication en faveur du français.

Quoi qu'il en soit de ce point, l'intérêt lexicologique de la collecte auvergnate contenue dans Marquis 1609 n'est pas négligeable. Celle-ci fournit d'abord un grand nombre de premières attestations pour le

(13) Cf. G. Berruto, "«'l pulman l-è nen ch-a *cammina tanto forte*». Su commutazione di codice e mescolanza dialetto-italiano", *Vox Romanica* 44, 1985, 59-76, en particulier 70-71.

(14) G. Gougenheim, "Un traité de 1672 sur la manière de purifier l'accent de la Province d'Auvergne", *Revue d'Auvergne* 47, 1933, 33-44; exemples citées pp. 39 et 41.

domaine auvergnat, qu'il s'agisse de premières attestations absolues ou de premières attestations "modernes" (en dehors de la scripta médiévale). Sont ainsi documentés pour la première fois des types lexicaux régionaux comme *arsere*, *bobe*, *canote*, *chabrete*, *charpeilles*, *conche*, *furette* ou *ponnar*. Il va sans dire qu'un certain nombre de ces premières dates ne tiennent qu'à la faiblesse de la documentation lexicographique dont on dispose sur l'Auvergne avant les glossaires et les atlas des 19^e et 20^e siècles. Dans ce domaine, le FEW est tributaire pour l'essentiel des dépouilllements de Raynouard et de Levy ainsi que du glossaire de Brunel. Les textes édités de façon satisfaisante sont rares, plus rares encore ceux qui sont munis d'un glossaire acceptable; le *Grand Dictionnaire* de Pierre Bonnauz qui utilise des auteurs antérieurs au 19^e siècle, les cite sans références précises et dans une graphie normalisée. À cet égard, le haut rendement de Marquis 1609 n'est souvent que la rançon de l'état peu avancé des dépouillements.

Dans l'ensemble, et ces réserves faites, on retire néanmoins de l'étude du matériel auvergnat contenu dans Marquis 1609 l'impression d'un archaïsme relativement inattendu. On y rencontre maintes formes aujourd'hui disparues (*charevirad*, *chinaille*, *coutau*, *donne*, *laurud*, *leigne*, *mourru*, *oreyre*, *palus*, *saints*) ou ne se maintenant qu'en Haute Auvergne. Marquis 1609 atteste également pour l'Auvergne des types qui n'y ont jamais été signalés par ailleurs: *banard*, *eibrasar* (ayant tous deux des accointances avec le Forez), *especie*, *gloître*, *mourru* ou *rigot*. On y découvre aussi quelques hapax: *chabras*, *cochet*, *colable*, *couroux*, *des-tanger*, *éprense*, *prensours*, *redouar*, dont l'explication est loin d'être toujours claire.

Ailleurs, sans offrir de premières attestations, Marquis 1609 permet de poser des jalons intéressants pour l'histoire de certains mots tels que *chaudelet*, *fourme*, *guiarle*, *Joannaux*, *laurud*, *letrey*, *migraine* ou *nouel*. Il permet également de sortir de leur isolement des termes que le FEW avait tiré de Stœr 1625: *ande*, *fantomas*, *laurud*, *letrey*, *matras*, *migranier*, *paillotte*, *pute*; aussi *pate*, en entrée (v. FEW 16, 608b, *PAITA, et maintenant TLF), en en révélant la source occitane.

Enfin, quelques termes de Marquis 1609 présentent surtout de l'intérêt pour l'étude historique des variétés régionales du français: ainsi *carroné* et *esquedier* qui confirment une vue chère à Dauzat sur l'influence (dans les deux cas éphémère) du français de Lyon sur le français d'Auvergne.

Il va sans dire que l'intérêt des données de Marquis se trouverait notablement augmenté si elles pouvaient être situées précisément dans l'espace. C'est ce que nous allons tenter de faire à présent.

II. *LA LOCALISATION DES DONNÉES AUVERGNATES DANS MARQUIS 1609⁽¹⁵⁾*

On doit naturellement partir de l'hypothèse que les données recueillies dans Marquis 1609 sont, au moins pour l'essentiel, diatopiquement homogènes. Cette hypothèse sera démentie si l'analyse des matériaux ne conduit à aucune localisation cohérente. On retiendra pour cette analyse, menée par comparaison avec ce qu'on sait des parlers auvergnats actuels, les traitements phonétiques ou les unités lexicales qui satisfont à plusieurs conditions de divers ordres :

- être bien établis dans le texte de Marquis : on écartera donc le traitement de -ARE, les types *chalendes* vs *nouel* ou un mot comme *redouar*;
- être stables dans le temps (entre le début du 17^e et le 20^e siècle) et avoir été supposément stables dans l'espace : on écartera donc les mots en recul évident (comme *afana*, *ande*, etc.) ou les noms des jours de la semaine (beaucoup de parlers pratiquant l'alternance de *dimars* et de *mars*) ;
- être convenablement discriminants : on écartera les traitements ou les types trop largement distribués ou, au contraire, sporadiques ;
- bénéficier d'une documentation moderne abondante et homogène (c'est-à-dire, en pratique, figurer dans les atlas linguistiques). On écartera également ceux des faits phonétiques qui peuvent être facilement masqués par la graphie.

1. Critères phonétiques

a. Traitement de C^a, G^a

La palatalisation constante (sauf dans *gabie* "cage", emprunt bien connu à l'occitan méridional) exclut la zone aurillacoise. Exemples : *chalendes*, *charpeilles*, *chasal*, *chaudelet*, *conche*, *eschale*, *fourchat*; *mige*, *persige*, *segear*, *spige*, *verruge*.

(15) Pour les précisions concernant le matériel analysé et les sources utilisées, on se reporterà aux "Matériaux lexicaux" (ci-dessous IV).

b. *Traitements des occlusives simples intervocaliques*

Leur maintien constant, surtout de -T- (*aiguillade, co(u)rade, codene, codoin, codoniat, fade, eiluciade, loube, padelle, prade; escoube contre fave*, mais cette dernière forme est générale; *mige, persige, spige, verruge*) exclut l'extrême nord de la Basse Auvergne (RLiR 14, 22 sqq.; Ronjat 2, 81; NautonPhon 137 sqq.).

c. *Traitements de -ARIU, -ARIA*

Les données de Marquis permettent de supposer un traitement cohérent: [-ei]/-eyre: *darrei, fascineir, lenieir, letrey; aygueyre, oreyre* (cf. aussi *congeire*). Nous écartons les mots *esguedier* et *perolier* qui cumulent deux traits qu'on peut attribuer au français (réduction de la diphtongue dans la première syllabe, suffixe -ier), en face de *aygueyre* qui cumule précisément les deux traitements indigènes, et nous les assignons au français régional d'autant plus volontiers que, pour le premier (présentant en outre un -e- intertonique), il s'agit probablement d'un emprunt à Lyon, via le français. La même solution vaut pour *migranier*, mot éminemment voyageur (cf. mfr. *migrenié* à Riom, peu après 1466) et lié, dans la récolte même de Marquis 1609, à *migraine*, forme évidemment française. Reste seulement *leigner* comme variante de *lenieir*.

Toutes les formes actuelles du suffixe reposent en Basse Auvergne (Puy-de-Dôme et nord-ouest de la Haute-Loire) sur apr. -eir, -eira (RLiR 14, 97; NautonPhon 122 sqq. et cartes 32, 33; Ronjat 1, 199). Le traitement attesté dans Marquis 1609 permet d'exclure la majeure partie du Cantal, à l'exception du nord-est (Allanche = ALF p 709, Landeyrat = ALMC p 13, Massiac = ALF p 811; Ronjat ajoute Mauriac, mais en contradiction avec les données de l'ALMC p 15).

d. *Traitements de s préconsonantique*

Ce traitement apparaît comme cohérent dans les matériaux de Marquis 1609. Devant consonne sonore on observe une vocalisation: *eibrasar, eiluciade, eiluciar*; la diphtongue est peut-être déjà réduite dans *disjougar*, dont le i ne peut guère s'expliquer que de cette façon (*s* étant alors graphique). Quant à *mergue*, il constitue un cas particulier: le rhotacisme y est constant en auvergnat. Devant consonne sourde, *s* est toujours maintenu: *eschale, esclos, escouat, escupir, especie, estele, estombel, mesclar, mescle*. On pourrait naturellement soupçonner que ce maintien est purement graphique et dû à l'influence de l'orthographe française (cf., dans Marquis 1609, *eschalas, eschauder, escouillon, marescage*, etc.). Mais on doit relever également deux mots qui manifestent visiblement une aphéresse de l'ancien *e-* prosthétique: *spige* et *sputir*. Or de telles formes sont

évidemment inconcevables si *s* était amuï: il en découle que les autres graphies sont sincères, et que *esc-*, *esch-*, *esp-*, *est-* notent bien /esk-/, /estš-/ (?), /esp-/, /est-/.

La collecte de 1609 reflète donc probablement un parler qui pratiquait (1) la vocalisation de *s* devant consonne sonore; (2) son maintien devant consonne sourde; (3) l'aphérèse facultative de *e-* devant /s/ maintenu + consonne.

Le traitement (1), courant en auvergnat (RLiR 14, 178-9; NautonPhon 228-9; Ronjat 2, 194), n'est pas utilisable car les mots témoins sont rares et le traitement des préfixaux peu stable. Le trait (2), au contraire, a été étudié en détail par Dauzat (RLiR 14, 176-8; DauzatGéogr 38-39 et carte V) et par NautonPhon 223-8 et carte 59. L'aire de conservation inclut tout le Cantal, la Haute-Loire sauf le quart nord-est, le sud-ouest du Puy-de-Dôme. Quant à (3), il apparaît, dans des conditions complexes (cf. NautonPhon 223), dans le nord-ouest de la Haute-Loire (NautonPhon 223 et carte 59) et le sud-ouest du Puy-de-Dôme (p 805, 807, 812, de l'ALF; p 9, 9 E, 9 N, 9 W, 10, 10 N, 10 W [= ALF p 805], 17 ds ALMC 768 et 770; cf. DauzatGéogr 58 et Ronjat 2, 191), mais aussi sporadiquement dans le Cantal (cf. ALF 524 p 709)⁽¹⁶⁾.

e. Bilan

L'ensemble des cinq traitements examinés (palatalisation de C^a, maintien des sonores issues des occlusives sourdes intervocaliques latines, formes en [ei] des représentants de -ARIU et -ARIA, maintien de *s* devant consonne, aphérèse de *e-* prothétique) détermine une zone d'"accord phonétique maximal" avec Marquis 1609 qui inclut le sud-ouest du Puy-de-Dôme et le nord-ouest de la Haute-Loire (Brivadois). Elle contient les points 9, 9 E (= ALF p 807), 9 N, 9 W, 10, 10 N, 10 W (= ALF p 705), 17 de l'ALAL, dans le Puy-de-Dôme, les points 12 de l'ALMC et 812 de l'ALF dans la Haute-Loire; v. carte I.

2. Critères lexicaux

On retiendra d'abord six mots répondant aux critères énoncés plus haut, qui se trouvent commodément cartographiés dans l'ALF, l'ALMC et

(16) Ce phénomène paraît peu attesté au 20^e siècle pour le Cantal, en tout cas dans l'ALMC (NautonPhon 223 mentionne le Puy-de-Dôme, mais pas le Cantal). On en trouve cependant aussi des traces dans la lexicographie à Mauriac et Murat (respectivement points 15 et 17 de l'ALMC): Mauriac *strado* et *estrado*, etc. (fin 18^e s., François de Murat); Murat *steba* et *esteba*, etc. (1836, Labouderie). Ce fait reste, de toute façon, sans conséquence notable pour la localisation.

l'ALAL (y compris dans l'enquête complémentaire de Dauzat), ce qui permet de travailler sur le fond de carte maximalement dense: *arsere*, *bobe*, *crosser*, *nore*, *limas* et *eiluciar/eiluciade*. Pour des raisons diverses, les deux derniers ne permettent pas de tirer des conclusions aussi sûres que les quatre premiers, qu'on examinera donc en priorité. À titre de confirmation éventuelle, on considérera aussi trois types (*meidie*, *segear*, *charpeilles*) dont le réseau atlantographique est plus lâche. On cherchera enfin s'il existe des contre-indications à la localisation qu'on proposera.

Les aires de *arsere* et de *bobe* ont des configurations similaires: elles englobent une bande est de la Haute-Loire, le Cantal sauf le Sud-Ouest, le sud-ouest du Puy-de-Dôme (*bobe* débordant en outre sur le Plateau d'Ussel, en Corrèze).

Les isoglosses de *crosser* (vs *berçar*) et de *nore* (vs *filhastra*, *filhada*), toutes deux orientées approximativement nord-ouest-sud-est, intersectionnent en ciseaux dans le domaine auvergnat: les deux types attestés dans Marquis 1609 ne coexistent dans les parlers actuels que dans une zone ouest-sud-ouest (sauf extrême bordure sud) du Puy-de-Dôme.

Un seul point du réseau ALF/ALMC/ALAL concorde quatre fois avec Marquis 1609: Le Mont-Dore (ALF p 705 = ALAL p 10 W); il faut toutefois lui adjoindre Saint-Victor-la-Rivière (ALAL p 10), pour lequel la question "bru" a été omise par l'ALAL, mais qui pratique [nóuro] (renseignement dû à Mme Houlion, de Saint-Victor-la-Rivière). Ces deux points sont situés dans la zone présentant les cinq critères phonétiques retenus.

Limas (avec une variante *lumas*) et une autre présentant un *a-* initial) occupe une aire qui recouvre l'essentiel de la partie occidentale du Puy-de-Dôme; s'appuyant sur la Marche et le Limousin, il réapparaît dans l'ouest du Cantal (ALF p 714, 717; ALMC p 40, 42). Il est flanqué d'un type *limard* (ALF p 719; ALAL p 9 E, 9 S, 16), hyper-caractérisation secondaire probable de la finale, dont il est impossible de fixer la chronologie avec précision. Le tableau est donc plus embrouillé (il faut tenir compte, en outre, de la concurrence facile de *limaça* appuyé par le français). À l'intérieur la zone d'"accord phonétique maximal", *limas* est attesté aux points 9 W, 10, 10 N, 10 W (= ALF p 705) et 17 de l'ALAL.

Le type *eiluciar/eiluciade* occupe la majeure partie du Puy-de-Dôme (et en Haute-Loire le point 10 de l'ALMC), à l'exclusion d'une bande nord-ouest et du sud-ouest, mais comme on le retrouve dans le nord-est de la Corrèze, il est possible que son aire ait été brisée, plus ou moins

récemment, par celle de son concurrent *esparnir/esparnide*. Quoi qu'il en soit, à l'intérieur de l'aire d'"accord phonétique maximal", seul le point 10 de l'ALAL connaît le type *eiluciar/eiluciade*.

Au total (v. carte II), sur les six types lexicaux retenus pour lesquels on peut disposer du fond de carte complet des trois atlas :

- Saint-Victor-la-Rivière (ALAL p 10) présente 6 accords ;
- Le Mont-Dore (ALAL p 10W = ALF p 705) et Murol (ALAL p 10N) présentent chacun 5 accords ;
- Espinchal (ALAL p 9W) présente 4 accords, ainsi qu'Égliseneuve-d'Entraigues, non représenté dans les atlas, mais pour lequel on possède un bon mémoire de maîtrise⁽¹⁷⁾.

Tous ces points sont situés à l'intérieur de la zone "d'accord phonétique maximal". En dehors de cette zone, seuls Vinzelles (ALAL p 7S, complété par le glossaire de Dauzat) et Pontgibaud (ALAL p 12S) présentent plus de trois accords (quatre).

Les autres points du Puy-de-Dôme situés dans la "zone d'accord phonétique maximal" (ALAL p 9, 9E [= ALF p 807], 9N, 17) présentent trois concordances lexicales ; les points de la Haute-Loire de cette même zone, deux seulement.

En résumé, les points présentant une nette concordance et sur les critères phonétiques (quatre ou cinq sur cinq) et sur les critères lexicaux (quatre, cinq ou six sur six) avec Marquis 1609 sont dans l'ordre : Saint-Victor-la-Rivière (onze accords au total, c'est-à-dire concordance complète), Le Mont-Dore et Murol (dix accords au total), Espinchal et Égliseneuve-d'Entraigues (9 au total) ; v. carte III. Ces cinq points s'inscrivent dans un carré de vingt-cinq kilomètres de côté environ, dans les Monts Dore ou leur bordure, ou sur le versant nord du Cézallier. Ils appartiennent tous au canton de Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme), sauf le Mont-Dore qui en a été détaché en 1853 ; v. carte IV.

L'examen de deux types lexicaux documentés de façon trop lâche pour servir de toile de fond à la localisation vient soutenir nos premiers résultats. Le type *meidie* (vs *miejorn*), absent de l'enquête complémentaire de Dauzat dans l'ALAL), a une distribution géographique très nette : il recouvre le Puy-de-Dome (sauf ALAL p 1, 14, 16) à l'exclusion du

(17) J.-Fr. Magaud, *Le Patois d'Égliseneuve d'Entraigues*, D.E.S., Clermont-Ferrand (Institut de Linguistique), 1967 ; v. pp. 102, 115, 121.

Cantal et de la Haute-Loire. Pour *segear* on doit se contenter pour le moment de combiner les données de l'ALF et de l'ALMC: ce type caractérise, dans le domaine auvergnat, tout le sud du Puy-de-Dôme, le Mauriacois (ALMC p 14, 15) et une bonne partie de la Haute-Loire, à l'exception du Brivadois (sauf ALF p 812) et de Saugues. *Charpeilles* (ou dérivés), enfin, n'apparaît pas dans l'enquête complémentaire de Dauzat: son aire englobe le Brivadois, le nord du Cantal, l'est de la Corrèze et tout le sud-ouest du Puy-de-Dôme, y compris le point 705 de l'ALF; le point 10 de l'ALAL emploie *«esquilha»*, isolé dans l'aire *charpeilles* et qui a de fortes chances d'être secondaire; de plus, l'ALF n'a pas de carte "copeaux (de menuisier)" où le mot aurait des chances d'apparaître.

La prise en considération d'autres unités lexicales discriminantes, mais dont la documentation est trop lacunaire ou la distribution trop sporadique pour fonder la démonstration vient encore confirmer la localisation avancée: des types comme *armasi* (avec un ancien *-z-*), *belet*, *canote*, *conche*, *escupir* (avec [-ü]), *furette*, *ponnar*, sont tous attestés au moins en un point pour le sud-ouest du Puy-de-Dôme.

L'examen de l'ensemble du corpus n'a livré aucune véritable contre-indication.

3. Bilan

Compte tenu des incertitudes pesant sur tout essai de localisation d'un texte du passé par confrontation à des données contemporaines, les indices recueillis, tant d'ordre phonétique que d'ordre lexical (les arguments des deux ordres étant d'ailleurs remarquablement congruents), convergent avec suffisamment de netteté pour qu'on puisse assigner le corpus auvergnat de Marquis 1609 au sud-ouest de la Basse Auvergne et, plus précisément, à la zone montdorienne dont Besse-en-Chandesse apparaît comme le centre.

III. À LA RECHERCHE DU PREMIER LEXICOGRAPHE AUVERGNAT

1. Indices internes

La localisation qui paraît s'imposer à l'examen du matériel linguistique constitue naturellement le premier indice interne pour l'identification du pionnier de la lexicographie auvergnate; elle trouve un appui notable dans les arguments qu'on peut tirer de deux notices auvergnates de Marquis 1609.

Tout d'abord, c'est à Besse-en-Chandesse qu'est localisé le seul item qui le soit plus précisément que par le marqueur général *Aruerni*. On lit

s.v. *cloche*: «Bess. Vocant *les Saincts*, vel a sanctitate quod benedicuntur vel a signo dando, unde gallice dicitur *le tocquesaint ou seing pour le feu, ou pour l'alarme*». Il n'y a aucune contre-indication linguistique à comprendre *Bess.* comme “les Bessards”, l'attestation de Marquis 1609 étant encadrée de deux autres pour la Basse Auvergne (13^e s. et mil. 17^e s.).

D'autre part, le nom de *Besse* est mentionné en toutes lettres dans un développement encyclopédique qu'on lit s.v. *fourmage*: «Aru. *froumäge*, et *fourme*, d'Auvergne excellents pour les bonnes herbes du mont d'or, et aultres montagnes de Vacciniere [l. *Vacciviere*], prez de Besse, où s'en faict la principalle debite, pour les porter à Paris [,] à Lyon et autres villes de France, mesme jusques à Rome.» *Vacciviere*, aujourd'hui *Vassivière*, désigne un hameau de Besse, situé en effet au milieu des pâturages du versant sud-est du massif des Monts Dore, surtout connu aujourd'hui pour son pèlerinage à la Vierge. Quant à Besse-en-Chandesse, cette “bonne ville d’Auvergne” (à partir de 1588) aujourd’hui chef-lieu de canton, est encore le principal marché où les affineurs viennent s’approvisionner en saint-nectaires. L'auteur de l'article démontre d'ailleurs, un peu plus loin, sa familiarité avec la production fromagère secteur essentiel de l'économie montdorienne traditionnelle, en glissant (sans marque régionale) dans la syntagmatique de *fourmage* le terme de *Joannaux*, un mot rare qui paraît spécifique de la zone des Monts Dore et d'Issoire dès le 15^e siècle et jusqu'à nos jours (Vinzelles).

Des considérations d'un ordre voisin finissent de convaincre que le responsable de l'information auvergnate de Marquis 1609 est bien un Besnard. Marquis 1609 contient en effet un dictionnaire des «noms modernes des peuples, villes, mers, montagnes, rivières [...]» (pp. 1345-1413). Cette section onomastique est héritée de Stœr (à partir de la réédition de 1599, Marquis 1609 se fondant sur Stœr 1603), mais elle a plus que triplé dans Marquis. Or, sauf erreur de notre part, seuls trois noms de villes de Basse Auvergne figurent dans ce dictionnaire de noms propres, les trois articles ayant été introduits par Marquis: *Clermont*, *Issoire* et... *Besse* (aujourd'hui respectivement chefs-lieux du département, de l'arrondissement et du canton)⁽¹⁸⁾. Il est clair que le choix d'introduire le nom de la

(18) Une seule autre “bonne ville” d’Auvergne est mentionnée: Mauriac, «ville en haulte Auvergne ornee d'un college». Ce collège, fondé en 1563 par les Jésuites, leur avait été confié de nouveau en 1605, date du rétablissement de la Compagnie de Jésus (A.-G. Manry, *Histoire de l’Auvergne*, Toulouse, 1974, 279; J. Delmas, directeur par intérim des Services d’Archives du Cantal, comm. pers. du 7 février 1990). En revanche, l'article *Saint Flour* contient deux erreurs de taille: la capitale de la Haute Auvergne est donnée comme «ville de Languedoc en Velay» (ce qui convient au Puy-en-Velay) et l'équivalent latin fourni est *Velauni*.

toute petite ville qu'était Besse dans une nomenclature somme toute restreinte a presque valeur de signature.

2. Indices externes

Les arguments tirés de l'examen de la matière auvergnate de Marquis 1609 viennent heureusement rencontrer une tradition qui paraît remonter au père Southwell. Celui-ci attribue en effet à Michel Coysard (Michael Coysardus) une réédition de Nicot: «*Edidit ut rem litterariam amplicaret [...] Nicotii Dictionarium Gallico-Latinum infinitis propè Dictionibus locupletavit.* Lugduni apud Joannem Philehotte 1609» (*Bibliotheca*, 1676, 611-2). Les indications de Southwell se retrouvent en substance chez Lipen (*Bibliotheca*, 1682, 553), dans la *Biographie universelle* (10, 1813, 164), la *Nouvelle Biographie générale* (12, 1855, 326), dans le *Manuel de Brunet* (4, 1863, 72), dans le *Trésor de Graesse* (1859-1869, 4, 673), dans le *Grand Dictionnaire historique du département [...] du Puy-de-Dôme* (1877) de Tardieu (s.v. *Besse*) et dans son *Grand Dictionnaire biographique* (1878, s.v. *Coysard*), chez Beaulieux (“Liste des dictionnaires, lexiques et vocabulaires français antérieurs au *Thresor de Nicot* (1606)”, MélBrunot 378), dans le *Dictionnaire des Lettres Françaises* (1, 1951, 205-6) et chez B. Quemada (*Les Dictionnaires du français moderne*, 1968, 572).

De deux choses l'une: ou bien Coysard est l'auteur d'une autre réédition perdue de Nicot, publiée à Lyon, la même année que Marquis 1609 (et chez le même éditeur?), et il aurait été mis au pillage par Marquis; ou bien les indications de Southwell reposent sur une tradition selon laquelle Coysard aurait collaboré à Marquis 1609. Dans cette hypothèse, qui paraît la plus vraisemblable, on se demande toutefois pourquoi Marquis, très explicite par ailleurs sur la genèse de son dictionnaire, aurait omis le nom de ce collaborateur auvergnat: celui-ci n'aurait-il pas été en odeur de sainteté auprès de l'ancien archevêque de Vienne dédicataire du dictionnaire? ou, selon une autre possibilité, Pierre Marquis aurait-il ignoré la provenance des items auvergnats non signés contenus dans les matériaux qui lui avaient été confiés par son père et son éditeur? Le mystère demeure en grande partie. À retenir que Marquis 1609 sous *proësme* contient l'indication suivante: «M. C. en use en son grand Catechisme», et qu'il pourrait s'agir là d'une référence au *Petit Sommaire de la doctrine chrestienne* (catéchisme en vers français) de Coysard (Lyon, 1591).

Quoi qu'il en soit, ce qui importe avant tout à notre propos est que selon la *Nouvelle Biographie générale*, le *Grand Dictionnaire biographique*

de Tardieu, le *Dictionnaire des Lettres Françaises* et le *Dictionnaire de biographie française*, Michel Coysard était natif de Besse. Nous reproduisons la notice de ce dernier *Dictionnaire*:

COYSSARD (Michel). Né à Besse (Puy-de-Dôme), le 25 sept. 1547, il entra au noviciat des jésuites le 8 sept. 1562, professa la rhétorique au collège de Clermont à Paris dès 1577, y fut ensuite préfet des études, prit enfin la direction des collèges de Besançon, Vienne, Tournon, Le Puy et La Trinité de Lyon. Vice-provincial de Lyon en 1616, il mourut dans cette ville le 10 juin 1623. On trouvera dans Sommervogel la liste raisonnée de ses œuvres, parmi lesquelles on peut signaler *Les hymnes sacrez et odes spirituelles*, 1600; *Sommaire de la doctrine chrétienne mis en vers françois*, 1608; *Thesaurus P. Virgilii Maronis in communes locos jampridem digestus*, 1610. On lui doit encore des éditions et des traductions.

Bien qu'il ait mené sa carrière en dehors de sa province natale, Coysard demeura en relation avec sa patrie bessarde, puisqu'on retrouve son nom dans l'*Abrégé de l'histoire des miracles très-bien averez de Notre-Dame de Vassivières, près du grand Mont dor en Auvergne, à une lieue de Besse, le tout fidèlement tiré des mémoires authentiques de M^e Jean Cladière, notaire juré de l'officialité de Clermont, envoyées à Lyon au R.P.M.C. (Coysard)*, à Lyon, 1615, petit in-8° de 100 pages (rarissime); nous citons d'après Tardieu, *Grand Dictionnaire historique*, s.v. *Vassivières*.

Il nous semble, en conclusion, infiniment probable que les adjonctions auvergnates figurant dans Marquis 1609 sont dues à Michel Coysard, qu'il faut reconnaître comme le premier lexicographe de l'auvergnat⁽¹⁹⁾.

(19) L'indication donnée, un peu étonnante, sous *Besse* dans le dictionnaire des noms propres de Marquis 1609 («fort Catholique en Auvergne a une lieu [sic] du Mont d'or») se comprend assez bien sous la plume d'un Jésuite bessard, surtout par opposition à *Issoire* (autre toponyme introduit dans Marquis 1609: «ville d'Auvergne fort belle et commode») qui fut, de 1540 au début du 17^e siècle, «le lieu d'élection du protestantisme» en Auvergne (A.G. Manry, *Histoire d'Auvergne*, 1965, 153); en 1547, l'année de naissance de Coysard, la Vierge se manifestait par un miracle à Vassivière, tandis qu'on brûlait le premier protestant sur la place d'Issoire. Ce n'est peut-être pas tout à fait par hasard non plus si Coysard mentionne l'usage bessard de désigner les cloches par *les Saincts*, et s'il se plaît à évoquer le commerce des fourmes, dont l'excellence est due aux «bonnes herbes» de Vassivière, «jusques à Rome». Cf. aussi IV, s.v. *custode*.

Il va sans dire que localisation linguistique et identification de l'auteur se renforcent mutuellement et qu'on est en droit de localiser précisément à Besse au moins l'essentiel des arvernismes contenus dans Marquis⁽²⁰⁾.

IV. MATÉRIAUX LEXICAUX

On présente analytiquement ci-dessous le corpus auvergnat de Marquis 1609.

On fournit pour chaque item: — la forme; — la catégorie grammaticale (restituée); — une définition ou une glose, qui reprend chaque fois que possible celle de Marquis 1609; — l'entrée de Marquis sous laquelle il figure. Le commentaire vise ensuite à intégrer ces nouvelles données dans le cadre de la lexicologie auvergnate, occitane et gallo-romane.

Nous nous sommes efforcés de rassembler à chaque fois les éléments d'un petit dossier en recourant aux sources classiques que nous avons souvent précisées ou complétées par nos propres dépouillements ou sondages. Les références à FEW, ALMC, ALAL et ALLy se veulent systématiques. On discute si besoin est, l'établissement du texte et le statut des unités en cause; on signale aussi les faits intéressant la phonétique historique.

L'abréviation *auv.* réfère au domaine linguistique auvergnat proprement dit (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, marges dans l'Allier et la Loire, nord du Cantal), mais aussi à l'Aurillacois. L'abréviation *mod.* signifie, selon la convention du FEW: depuis 1600.

On a intégré à cette présentation les noms de lieux auvergnats cités ou employés par Marquis 1609 dans les articles "auvergnats" du dictionnaire de langue.

A Diourias loc.-phrase "A dieu soyez vous [formule pour prendre congé]" (s.v. *dieu*).

Prem. att. *auv.* (Murat, Vinz. ds FEW 3, 58a, DEUS; Perdrix [ClermF. fin 17^e s.] et Roy [Gelles env. 1840] ds Bonnaud).

afanar v. intr. "travailler beaucoup" (s.v. *hahan*).

Prem. att. *auv.* d'un mot en recul que FEW 24, 241b, *AFANNARE, atteste seulement, à l'époque contemporaine, dans le Cantal (hauv. St-Simon, Ytrac) et toujours comme v. pron. Aj. cependant au FEW les

(20) D'après ce qu'on sait de la biographie de Coissard, qui fit toute sa carrière hors de l'Auvergne, il serait, en fait, raisonnable de dater le matériel linguistique auvergnat livré par Marquis 1609 d'env. 1565.

attestations suivantes: Limagne *se fanê* “se fatiguer” (mal classé FEW 3, 460a, FENUM; cf. Brochard/Chambon/Chauveau/Hoffert TraLiPhi 27, 160), Ambert *fana* “épuiser” ds Jars (au glossaire avec la double traduction “dessécher, épuiser”, le premier sens se rattachant à “faner” < FENUM), ainsi que PuyDO. *se fanâ* “s’efforcer”, *s’afanâ* (tous les deux Bonnaud) et Auzelles *fanar* “fatiguer”, *fanat* “fatigué” (E. Fayette). Le témoignage de Marquis 1609 est, en outre, confirmé par deux attestations tex- tuelles de la même période: ClermF. *m’affanave* “je m’efforçais” (17^e s., Cosson ds Noëls 46), Ambert *afana* n.m. “bien qu’on a péniblement acquis” (17^e s. ds RLiR 39, 22; interprété à tort à partir de FÈMINA par Keller RLiR 39, 32, 43). *Afanar* figure comme ‘lang.’ ds Nic 1606 (Roques).

aguillade n.f. “aiguillon de bouvier” (s.v. *esguillon*, dans une déf.).

Item caché appartenant au fr. rég. dont Marquis 1609 se sert pour définir occit. → ESTOMBEL. Prem. att. auv. d’un type pan-occitan ayant pénétré en fr. au 15^e s. (1400-1443 ds Gdf [textes d’archives non localisés de provenance certainement méridionale]), puis qu’on retrouve dans la lexicographie française à partir de Trév 1752 (FEW 24, 123a, ACULEATUS).

agulhe n.f. “aiguille” (s.v. *eguille* [sous la forme *aguthe*, à corriger], *agulle* (s.v. *esguille*).

Prem. att. auv. (FEW 24, 118b, ACUCULA).

aiglageat part. passé “échaudé [probablement au sens moral]” (s.v. *eschauder*).

Le mot est à rapprocher (avec graphie *ai-* valant [ey] ou [e], voire à corriger en *ei-*) du type occit. *esglajar* “effrayer” (bdauph. lang. ds FEW 4, 144a, GLADIUS), représenté HLoire et Cantal ds ALMC 307 (“effarou- cher”); cf. aussi vel./hauv. *egliadzâ* “effaroucher”, *eglayâ* (tous les deux ds MAnt 1832, 370); ø PuyD. ds ALAL 403, mais le sens précis consigné par Marquis se retrouve dans Vinz. *i lyâdzâ* “échaudé (sens fig.)”. Prem. att. occit. mod. de ce type lexical.

aigue n.f. “eau” (s.v. *eaue*).

Prem. att. auv. mod. de ce mot (FEW 25, 63b, AQUA, qui ne fournit aucun matériel auvergnat; à compléter notamment par ALMC 101 et ALAL 223). Figure comme régionalisme (‘Narbonenses’) dans la première lexicographie française dp. Est 1549 (Roques). → AYGUEYRE, CHAUDES AIGUES, ENTRAIGUES.

ande n.f. “tante” (s.v. *tante*).

Prem. att. auv. d'un mot qui paraît rare et archaïque à la fin du 19^e s. et au début du 20^e s. dans les parlers auv. (Limagne, Mirefleurs ds FEW 24, 452b, AMITA [et n. 7, où l'on cite *ande* ds Stœr 1625 comme un possible arvernisme, sans connaître que sa source est Marquis 1609]; ø ALAL 1032*).

armasi n.m. “armoire” (s.v. *ormaire*).

Prem. att. auv. mod. de cette variante présentant une assibilation; cette variante est déjà représentée par aauv. *ermasi* (1417, FEW 25, 258a, ARMARIUM [à compléter en 1403-1421, Charbonnier 297, 403, 404, 412]) et est à la base des formes contemporaines en -ážə (HLoire, MonsT. CantalN. Massiac, EgliseneuveE. ds FEW 1.c.).

arsere adv. “hier au soir” (s.v. *herroir*).

Prem. att. d'un type caractéristique des parlers du Cantal (sauf Aurillacois), d'une bande est de la HLoire et d'une bande sud-ouest du PuyD. (FEW 4, 414a, HÉRI; ALF 695, 696; ALMC 1439, 1440; ALAL 139, 145), avec déjà passage de ɛ prétonique à a devant r implosif (RLiR 14, 75).

arteil n.m. “orteil” (s.v. *orteil*).

Prem. att. auv. (HLoire, Cantal, PuyD. ds FEW 25, 376b, ARTICŪ-LUS; à compléter par les données d'ALAL 690).

assille n.f. “bardeau” (s.v. *essil*).

Dérivé de lt. ASSIS “planche” (+ -ICŪLA) que FEW 1, 161a, Fichier-FEW et Gl 2, 38-9 n'attestent par ailleurs qu'en Suisse Romande et qui ne semble pas représenté dans les parlers auv. contemporains. (La localisation de Marquis 1609 serait-elle erronée?).

aygueyre n.f. “aiguière” (s.v. *esguiere*).

Prem. att. auv. mod.; la forme auvergnate se distingue par le traitement caractéristique du suffixe (probablement aussi par la diphtongue initiale) de la forme française, elle-même anciennement empruntée à l'occit. (FEW 25, 70a, AQUARIUS; GebhardtOkzLehn 301); déjà aauv. *egueira* (1405-1411 ds Charbonnier 295, 484). La forme *aiguière* figure comme ‘lang.’ ds Nic 1606 (Roques). → AIGUE.

banard n.m. “cocu” (s.v. *cornard*, avec marque régionale implicite).

Donné ds Marquis 1609 comme dérivé de → BANE, le mot est attesté dans les parlers auv. au sens de “cornu” (FEW 1, 239a, *BANNOM; ALMC 512); FEW l.c. n’atteste le sens de “cocu” qu’en stéph. et for. (ø Bonnaud). Prem. att. gallo-romane de ce dérivé.

bane n.f. “corne” (s.v. *cornard*).

Prem. att. auv. de ce mot, bien conservé dans les parlers contemporains (auv. HLoire, Vinz. Ambert, Limagne ds FEW 1, 238-9, *BANNOM; aj. notamment les données d’ALMC 421 et Moissat). → BANARD.

barat n.m. [“fraude, tromperie”] (s.v. *tromper*, sans déf.).

Le mot sert à expliquer → BARATAR. Son statut est incertain: il peut s’agir de fr. *barat* (Chrestien-Mon 1636 ds FEW 9, 330b, PRATTEIN) ou de son correspondant occitan (cf. apr. *barat* [13^e-15^e s.] ds FEW l.c.); dans ce dernier cas, il s’agirait de la prem. (et seule) att. auv. Mais *barat* est un item hérité de Stœr 1603 (s.v.), que Marquis 1609 emploie comme définissant dans des ajouts (s.v. *fallace, fraude*).

baratar v.tr. “tromper” (s.v. *tromper*), **barater** (s.v. *défrauder*).

Prem. et seule att. auv. de ce mot, qui figure ds Nic 1606 comme ‘lang.’ (Roques) dans ce sens (ø ALMC 1780; ø Bonnaud). La forme en -er relève soit du fr. rég. soit d’un traitement caractéristique du nord et de l’est du PuyD. et du nord de la HLoire; la coexistence des deux formes pousse à préférer la première possibilité. → BARAT.

barater → **baratar**.

belet n.m. “grand-père” (s.v. *pere*).

Prem. att. auv. d’un mot qu’on retrouve ensuite dans un Noël de Pasturel (ClermF. mil 17^e s., ms. B.M.I.U. Clermont-Ferrand 711 f. 13 v^o = éd. de Riom 1733, 6)⁽²¹⁾, dans vel./hauv. *beleit* MAnt 1832, 376, et qui est conservé par certains parlers du PuyDS. (plus sporadiquement en HLoire et dans le Cantal) au sens d’“arrière-grand-père” (Vinz. Ambert ds FEW 1, 321a, BELLUS; aj. Arconsat; ALMC 1611 p 10, 11, 41; ALAL

(21) Dans une strophe qui est encore connue à Ceyssat (PuyD.), v. Cherchapaïs, *Chants e contes dau Puei-Domat*, 1976, face A et texte d’accompagnement du disque 4-5.

1035* p 2S, 7, 7S, 9N, 9E, 10N, 10W)⁽²²⁾; à Vinz. parfois aussi “grand-père” (cf. les composés Cantal *rei de belé* “arrière-grand-père” ALMC p 14, 16, 42; Job *grābalé* ALAL p 2, Arconsat *grand-belét*). → RIERE-BELET.

Besse n. de l. Besse-en-Chandesse (ch.-l. de cant., PuyD.) (s.v. *fourmage*).

DNLF² ne fournit pas de formes anciennes; déjà *Bessa* 1270 ds ChartesPorteau, 1283 (L. Drouot, Recueil des actes des premiers seigneurs d'Olliergues et de Meymont, Clermont-Ferrand, 1979, 228), 1294 (*ibid.* 167), 1373 ds PPB, 1405-1416 ds Charbonnier (305, 332, 351, 356, 366, 415 et 391), puis *Besse* 1408-1419 ds Charbonnier (328, 355, 368), 1619 ds BullAuv 91, 317.

bobe n.f. “couleuvre à collier” (s.v. *serpent*)⁽²³⁾.

Prem. att. d'un type lexical auv. caractéristique qui recouvre tout le Cantal, le Brivadois, le PuyDSO. dont Vinz. et la zone occidentale du plateau d'Ussel (FEW 1, 473a, BOVA; ALF 334, 1221, 1401; ALMC 331; ALAL 445, 446*; RPh 29, 87; LanlyUssel 102-3; aj. EgliseneuveE.). L'étymologie proposée par Wartburg retrouve celle de Marquis 1609 (par lt. *boa*)⁽²⁴⁾.

borie n.f. “métairie” (s.v. *metairie*).

Prem. att. auv. d'un mot bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 1, 476a, BOVARIA; ALMC 622) et dans la toponymie. Pour la graphie et la prononciation, cf. → ESPECIE, GABIE, SAMPHONIE.

bramar v. intr. “s'écrier, crier” (s.v. *exclamer*).

Prem. att. auv. et prem. att. occit. mod. de ce sens, assez bien représenté dans les parlers contemporains (Murat, Vinz. Limagne ds FEW 15, I, 240a, *BRAMMÓN; HLoire p 9 ds ALMC 1472). Figure comme régionalisme ('lang.') dans la première lexicographie française dp. Dup 1573 (Roques).

(22) Cf. arourg. *bel* «grand-père» (1190; 1384 [?]; *Beiträge zum romanischen Mittelalter*, hgg. von K. Baldinger, Tubingue, 1977, 111).

(23) Marquis 1609 définit le mot par «serpent d'eau»; il paraît fournir ainsi la première attestation de cette lexie (dp. Valm 1767 selon FEW 11, 502a, - SÉRPENS).

(24) De la base onomatopéïque BOBB- selon DauzatVinz.

canote n.f. “calotte” (s.v. *coeffure*).

Prem. att. de cet avatar aup. d'apr. *calote* ou de fr. *calotte*, dont le -n- s'explique mal et qui est représenté uniquement PuyD. et HLoireN. à l'époque contemporaine (Vinz. Eglis. ds FEW 17, 79b, *SKALA; aj. Ambert, Arconsat, EgliseneuveE., ainsi que les matériaux d'ALMC p. 2, 3, 10 et d'ALAL 853 p 6, 8, 10, 11, 12, 13).

carroné n.m. “sol de la maison” (s.v. *sole*).

D'après la forme (et celle des synom. → PAVÉ, PLANCHÉ), il ne peut s'agir que d'un mot du fr. rég. Hapax dérivé du verbe *carronner* “carreler de briques” dont l'aire de diffusion est typiquement frpr. et lyonnaise (avec extension en pr.: mars. ds A; v. aussi M s.v. *carrouná*); à aj. FEW 2, 1401a, QUADRUS (v. aussi Gl 3, 124, qui cite des part. passés substantivés, mais seulement dans le sens d’“étoffe quadrillée”). Emprunt au fr. de Lyon où le verbe est attesté dp. 1595 (FEW 1.c.). Le sens précis du mot est probablement “sol de maison carrelé en briques”⁽²⁵⁾.

chabres n.f.pl. “maquereaux” (s.v. *maquereau*).

Hapax. Cf. quelques noms (occitans) de poissons issus de CAPRA, FEW 2, 298b.

chabrete n.f. “musette, sorte de cornemuse alimentée par un soufflet” (s.v. *musette*).

Prem. att. nord-occit. de ce mot, qui ne serait représenté dans les parlars aup. contemporains qu'en HLoire et CantalN. (FEW 2, 300b, CAPRA; aj. vel./hauv. *tsabreita* MAnt 1832, 375; ALMC 1648; Bonnaud), les parlars du PuyD. disant apparemment *chabra* (Bonnaud). Cependant, le décalage chronologique entre le type suffixal (apr. *cabreta* dès 1318; cf. encore les attestations de DD et Fouc pour le hlim.; v. FEW 1.c.) et le type simple (dont la première attestation paraît se trouver, en fr. rég., sous la forme *chèvre* en 1788 ds Legrand d'Aussy, *Voyage en Auvergne* 3, 347) pourrait conduire à supposer que *chabra* est une formation régressive secondaire.

chalendes n.f.pl. “Noël” (s.v. *noel*).

Prem. att. mod. du mot (déjà aaup. *chalendas* [1195 ds Brunel; 3^e qu. 13^e s. ds CConsMontferrandL; 1405 ds Gdf]; cf. Emele 10), qui

(25) Les para-synonymes *carroné*, *pavé*, et *planché* s'appliquaient sans doute à des sols différents (cf. ALLy 5, 444).

occupe aujourd’hui le sud du PuyD., le nord du Cantal et la HLoire (FEW 2, 81a, CALENDAE; Jud RLiR 10, 16-7 et carte II; ALMC 1671; ALAL 1131; ALLy 5, 533-4; Van Gennep, *Le Folklore de l'Auvergne et du Velay*, Paris 1942, 153). Synon. → NOUEL.

charevirad adj. “*mal facié*” (s.v. *mourre*).

Hapax qui se rattache au type *caravirar* (FEW 14, 395b, VIBRARE), essentiellement lang. (> lyonn. for.), que FEW n'atteste qu'à l'extrême sud de l'Auvergne (Carlat). Prem. att. nord-occit. de ce type lexical (seulement lim. blim. ds FEW) qui ne paraît pas avoir survécu dans les parlers auv. contemporains. La graphie *-ad* (qui assure de la chute des occlusives finales, presque toujours graphiées dans Marquis 1609) est d'inspiration morphophonologique (d'après le f. *-ade*; cf. la solution retenue par l'E.A.U. de P. Bonnaud); cf. → LAURUD. Synon. → MOURRU.

charpeilles n.f.pl. “copeaux” (s.v. *coupeaux*).

Prem. att. de ce type nord-occitan représenté à l'heure actuelle dans CantalN. HLoireNE. PuyDSO. CorrèzeNO., presque toujours avec [i] tonique (FEW 2, 403a, CARPERE; aj. hauv. *tsarpiglias* f.pl. ds MAnt 1832, 368; ALF 319; ALMC 1046, 1733; ALAL 294). La forme de Marquis 1609 pourrait conduire à penser que le suffixe de ce groupe est -ÉCULU (+ -ARE), au contraire des formes d'oïl et frpr. citées par FEW dans le même paragraphe (cf. le commentaire, FEW 2, 404b, dégageant le suffixe *-iller*); on aurait fermeture tardive de la voyelle devant palatale dans les formes contemporaines; à l'époque contemporaine, on trouve *tsarpéya* seulement au point 20 de l'ALMC (cf. aussi les dérivés ALAL p 18, 28).

charvali n.m. “charivari” (s.v. *charivari*).

Prem. att. auv. d'un type qu'on retrouve ds ClermF. *charvally* (mil. 17^e s., Laborieux l'Aîné, *Las Vendegnas*, éd. Berriat-Saint-Prix, IV, 2), Limagne *tsarvalie* (FEW 2, 374b, CARIBARÍA), en HLoire et dans le Cantal (ALMC 1642; ø ALAL 1011*).

un chasal n.m. “masure” (s.v. *masure*).

Prem. att. auv. dans ce sens, bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 2, 454b, CASALIS; ALMC 649; Bonnaud); cf. déjà aauv. *chasal* “habitation rurale” (1195—env. 1200 ds Brunel), “métairie, manoir entouré de terres” (1204 ds CensierChomelixM).

chaudelet n.m. “échaudé” (s.v. *eschaudé*).

Prem. att. auv. de ce type lexical (seulement Ambert ds FEW 2, 90a, CALIDUS; mais aj. Maringues *chaudele* [M. Laurent, *Les Termes de pâtisserie dans le dialecte de la région de Maringues*, Riom, 1971, 26], Orléat *chaudelet* Parlem 12, 23). FEW n'atteste le mot en fr. que dp. Widerh 1669 (l.c. et 2, 91a, n. 14); d'après les données qu'il réunit et l'attestation de Marquis 1609, et le simple *c(h)audel* étant attesté uniquement en occitan (et depuis le Moyen Âge), il est permis de penser que le mot est en fr. un emprunt à l'occit., éventuellement à travers Lyon (ø GebhardtOkzLehn).

chaudes aigues n. de l. Chaudesaigues (ch.-l. de cant., Cantal) (s.v. *eauē*).

V. les formes anciennes ds E. Amé, *D.T.* du Cantal. → AIGUE.

chinaille n.f. “canaille” (s.v. *canaille*).

À aj. FEW 2, 194a, CANIS, où ce dérivé n'est représenté que par adauph. *chinalho* (Embrun 16^e s., Ram) pour le domaine occitan; aj. également auv. *chinalhe* (ClermF. fin 16^e s., Pezant ds Noëls 10) et stéph. *chinally* (1605 ds Veÿ). Le mot paraît avoir disparu des parlers auv. contemporains au profit de *canalha*, emprunté au fr. (FEW 2, 195b)⁽²⁶⁾.

une coche n.f. “trouie” (s.v. *porque*).

Prem. att. occit. d'un type emprunté à fr. *coche* (dp. 13^e s.), représenté seulement, dans le domaine d'oc, dans les parlers du PuyD. (PuyD. p 703, 805, Limagne, Vinz. Lastic ds FEW 2, 1254b, KOŠ-; cf. Bonnaud; ø Cantal, HLoire ds ALMC 516). → COCHET.

cochet n.m. “porcelet” (s.v. *cochet* et *cochon*), *couchet* (s.v. *porcelet*).

Ce dérivé (→ COCHE) n'est attesté par FEW 2, 1254b, KOŠ-, que dans des parlers du nord-est et de l'est d'oïl; il ne paraît pas avoir survécu dans les parlers auv. actuels (ø ALMC 520; ø Bonnaud s.v. *cochon*, *cochonnet*, *porcelet*). L'attestation de Marquis 1609 est toutefois confirmée par auv. *couchet* (ClermF. fin 16^e s., Pezant ds Noëls 13, où le contexte invite à comprendre “porcelet” plutôt que “coquelet”)⁽²⁷⁾.

(26) Même substitution de stéph. *chinally* par *canalli* au 17^e s. (Veÿ 352).

(27) En revanche mfr. *couchés* n.m.pl. (PuyDO. 1407–1416, ds Charbonnier 317, 391) signifie certainement, d'après le contexte, «coquelets» (terme attesté en fr. dp. 13^e s. v. FEW 2, 1b, KOK-).

codene n.f. “couenne” (s.v. *coenne*).

Prem. att. auv. du mot, général dans les parlers contemporains (FEW 2, 1596b, *CÙTINA; ALMC 546; Bonnaud).

codoïn n.m. “coing” (s.v. *coing*).

Prem. att. auv. mod. du mot (déjà aauv. *codoinh* [St-Flour 1428 ds DAO 601]), qui se retrouve dans les parlers contemporains (vel./hauv. Vinz. ds FEW 2, 1605b, CYDONÉUM; HLoire p 815, Cantal p 708, PuyD. p 807 ds ALF 1510; Ambert ds Bonnaud). → CODONIAT.

codoniat n.m. “confiture de coings” (s.v. *coing*, sans déf. et avec marque régionale implicite).

Prem. att. auv. de ce mot, encore représenté dans les parlers contemporains (vel. Limagne, Vinz. ds FEW 2, 1606a, CYDONÉUM; v. encore Bonnaud). → CODOIN.

colable adj. “chômable” (s.v. *festable*).

Prem. et seule att. de ce dérivé non relevé FEW 2, 886b, CÔLÈRE. En ancien occitan, *colre* est usuel aux sens d’“honorier, vénérer, adorer” (SFoy-14^e s., GirBorn et ArnDan ds Hamlin; SEnim; PassProv; Rn) et de “célébrer une fête” (PCard-14^e s., éd. Lavaud 364; Rn; BlandCorn; encore arouerg. 1556 ds JarsonInstr 87); le sens de “chômer” est attesté ds une chanson anonyme (Lv), ds Flamenca, à Millau en 1475/1476 (Doc 421)⁽²⁸⁾ et env. 1560 ds Auger Giallard (éd. Nègre). Notre *colable* prend place dans cette famille parmi les dérivés dont certains ont été relevés par FEW 1.c., auquel on peut ajouter: apr. *colen* adj. “sacré (d'un jour)” (PCorbiac ds Lv), abéarn. *colende* adj. “solennelle (d'une fête)” (s.d. ds LespyrR), *colende* f. “fête solennelle” (env. 1400 ds LespyR), mfr. *colente* adj. f. “célébrée solennellement (de certaines fêtes de l'Église)” (rég. Carc. 1555 ds Cayla), Foix *coulent* adj. “chômable” (ds festo coulento).

comprar v.tr. “acheter” (s.v. *comprer*).

Intéressant jalon chronologique pour l'histoire d'un mot en recul qu'on trouve en aauv. sous la forme *comprar* (av. 1199–1270 ds Chartes-Porteau et CensierChomelixM; encore Le Puy 1418 ds ACILR 7, II, 608), mais qui n'apparaît plus à l'époque contemporaine que dans les parlers du CantalS. (ALMC 1777; ø Bonnaud; v. Nauton ACILR 7, II,

(28) Texte: «que lod. jorn colsem et tanquessem los obradors». FEW en dégage à tort le syntagme *colre los obradors*.

608); à aj. FEW 2, 968b, COMPÄRÄRE (aj. aussi hauv. *croumpá* MAnt 1832, 365). Le type concurrent *acha(p)tar*, emprunt probable à la langue d'oil, apparaît en Basse Auvergne dès le Moyen Âge: aauv. *achaptar* (Riom 1270 ds ChartesPorteau s.v. *comprar*), *achatar* (1405 ds Charbonnier 305); cf. encore aauv. *achapte* “achat” (1265/1266 ds CConsMontferrandL) à côté de *compra* (av. 1199 ds ChartesPorteau; 1270/1271 ds CConsMontferrandL); il domine aujourd’hui dans tous les parlers auv. sauf CantalS. (FEW 24, 66b, *ACCAPTARE; ALMC 1777).

conche n.f. “fontaine où l'eau se ramasse dans un semblable lieu [une conche = vaisseau fort ouvert, comme un bassin] fait de plusieurs grandes pierres cimentées et jointées” (s.v. *conche*).

Prem. att. de ce sens que FEW 2, 1001a, CONCHA, ne relève qu'en lim. et qui paraît d'extension restreinte en auv.: Menet *kōtsa* “fontaine du village” ds ALMC 799 p 14, EgliseneuveE. *kōtså* “fontaine” (ø ALAL 226; Bonnaud *canchà* “fontaine construite et fermée” localisé PuyDSO. et Brioude, de quelles sources?).

congeire n.f. “*nivis congeries, congère*” (s.v. *neige*).

Prem. att. du mot (ensuite Ussel 1779 ds DAO 129; rég. HLoire 1835 ds TLF), quasi général dans les parlers du PuyD., du Cantal et de la HLoireO. (FEW 2, 1048b; CONGÉRIES; ALMC 50; ALAL 79*; ALLy 5, 500). Il ne semble pas qu'il y ait d'argument décisif pour faire venir le mot français (dp. Lar 1869) du Lyonnais (FEW 2, 1048a; BIWb; Baldinger MélGardette 69) plutôt que de l'occit.

corade n.f. “viscères, entrailles, fressure” (s.v. *corée*), courade (s.v. *courée* et *fressure*).

Prem. att. auv. de ce type lexical bien représenté, dans diverses acceptations, dans les parlers contemporains: CantalE. HLoire, PuyD. (Ambert, Thiers, Arconsat, Chapdes-Beaufort, Limagne, Vinz.; déjà ClermF. *courade* 17^e s., Cosson ds Noëls 49); v. FEW 2, 1179, CORATUM; ALMC 536, 1305; ALAL 667*; ALLy 5, 653-4.

couchet → **cochet**.

coue n.f. “queue” (s.v. *escouër*).

Prem. att. auv. d'un type général dans les parlers contemporains (FEW 2, 521b, CAUDA; ALMC 418; Bonnaud). La graphie (dans laquelle on imagine mal que -e puisse noter une voyelle tonique) semble indiquer

que le report d'accent sur la syllabe finale (report attesté dès fin 16^e s. chez Pezant, v. RLiR 14, 41-2) ne s'est pas encore produit dans le parler auquel se réfère l'auteur de la collecte de Marquis 1609 (cf. → MEIDIE). → ESCOUAT.

cougourle n.f. “citrouille” (s.v. *coucourde*).

Prem. att. auv. d'un type qu'on trouve dans les parlers auv. contemporains: HLoire, CantalN., PuyD. (FEW 2, 1459b, CŪCŪRBĪTA; ALMC 187; ALLy 261p 47; Bonnaud s.v. *citrouille et courge*). La prem. att. occit. mod. est ds Nic 1606 ('lang.'; Roques)⁽²⁹⁾.

coupet n.m. “*le bas du derrier de la teste, nuque*” (s.v. *coupet*).

Prem. att. de ce type frpr. et occit. largement représenté dans les parlers auv. contemporains (FEW 2, 1555a, CŪPPA; ALMC 1298*; ALLy 5, 641; aj. EgliseneuveE.).

courade → corade.

courours → couroux.

couroux adj. “ardent, outrageux”, courours (tous les deux s.v. *courroux*).

A rapprocher sans doute d'apr. *corros* “courroucé” (1434 ds Pans), Puiss. *courous* “préoccupé”, seules formes comparables citées FEW 2, 1235b, *CORRŪPTUM. On pourrait éventuellement penser à un dérivé de CŪR + -OSU (à placer FEW 2, 1175b); mais, dans les deux hypothèses, la graphie *courours* s'explique mal, sinon comme une hypercorrection réagissant à la chute de *-r*.

courrage n.f. “courroie” (s.v. *courroye*).

Prem. att. auv. (FEW 2, 1221b, CŪRIGIA; ALF 337; ALMC 844*). Pour le traitement phonétique, v. notamment Ronjat 2, 132-3; Nauton-Phon 149-50 et carte 40.

coutau n.m. “muletier” (s.v. *coutau* et *muletier* [sous la forme *couthan*, à corriger, s.v. *muletier*]).

(29) Puis mfr. *cougourle* (Cotgr 1611 [sans marque] ds FEW 2, 1459b; ø GebhardtOkzLehn). La forme d'entrée de Marquis 1609, *coucourde* (Th 1564—Pom 1636), non relevée par FEW 2, 1458ab, est, elle aussi, empruntée à un type caractéristique de l'occit. oriental (ø GebhardtOkzLehn).

Appartient à un type occitan d'origine obscure que FEW 23, 61b, n'atteste en Auvergne que par Murat *koutahr* (1836). On trouve cependant déjà *coutau* chez Pezant (ClermF. fin 16^e s. ds Noëls 8). Selon un témoignage oral (entendu le 25.7.1987 à 0 h. 30 sur France-Culture), il existerait encore, entre Aubusson et Clermont, un chemin dit des *kuto* (le témoin indique que les *kuto* étaient «des gens qui transportaient du vin dans des outres en peau de chien»); cf. Chav. *coutâou* “porteur d'outres de vin (métier disparu vers 1830)”. Marquis 1609 fournit donc un intéressant indice supplémentaire de l'extension ancienne de ce type lexical vers le nord; on complètera en outre la documentation de FEW par les témoignages suivants: arouerg. *cotal* m. “muletier” (1458–fin 15^e s. ds DocAubrac 2, 581, 582, 583, 588), mfr. *coustau*, *coustaoul* (tous les deux hauv. 1552 ds *Enquête sur les commodités du Rouergue*, éd. J. Bousquet, 148, 216 [les deux témoins cités sont originaires de Haute Auvergne]), rouerg. *coutal* “id., charretier” (1781, PrC 55), rhod. *coutau* “voiturier” (Calendau, v. Rivière [emprunt au lang.])⁽³⁰⁾.

crosser v.tr. “bercer (les enfants au berceau) pour (les) faire dormir” (s.v. *crosser* [la vedette est une faute pour *crosler*, introduite par Th 1564; tous les autres alinéas de l'article portent *crosler*]).

Prem. att. de ce type lexical frpr. et occit. dans le sens de “bercer” (cf. stéph. seulement mil. 17^e s., A. Chapelon, ds Veÿ). Le mot est représenté PuyD. et HLoireN. dans les parlers auv. contemporains (FEW 2, 1366a, *KROTTIARE; ALF 127; ALMC 1465; ALAL 913; ALLy 5, 563; MélSéguy 2, 111-2, 118; aj. PuyDO. *croussar* 17^e s., Bourg ds Noëls 71). Pour la forme en *-er*, rare dans les infinitifs de la classe I ds Marquis 1609, → BARATAR⁽³¹⁾.

cuirasse n.f. “collet de cuir” (s.v. *cuirace*).

Hapax à aj. FEW 2, 1186a, CÖRIUM. Le traitement *-ui-* fait présumer qu'il s'agit d'une signification qui s'est développée en fr. rég. et non d'un mot occitan.

(30) On corrigera l'étiquetage de l'attestation de 1527 tirée d'Affre 126 (lang. [rég.] et non arouerg.) et on renverra à DNFF³ s.v. *Coutal*. Les indications étymologiques de Marquis 1609 («quia ores montem, et mulum significat», «a colle et monte, qui ὄφος dicitur unde et Mulus ὄφος vocatur quod aptum, fit montib.») ne sont pas claires. On peut penser qu'il rapproche implicitement *coutau* de *coteau* en se basant sur le “parallèle” de gr. ὄφος, -εος “montagne”/ὄφεύς “mulet” (qui ont déjà été rapprochés en grec par étymologie populaire, cf. ὄφεύς au sens de “montagneux”).

(31) *Crosser* ne paraît pas avoir pénétré dans les fr. rég. actuels de la région.

custode n.f. “ciboire où l'on tient le saint Sacrement” (s.v. *custode*).

Les formes occitanes citées FEW 2, 1595a, CUSTODIA, présentent toutes la finale *-ia*; frm. *custode* est attesté dans le sens de “ciboire” dp. 1690 (TLF corrigeant FEW). On pensera donc que Marquis 1609 décrit un usage relevant du fr. rég. (par opposition à *calice* [dp. env. 1180 ds TLF] et à *ciboire* [dp. 1380 ds TLF]), usage qui était probablement celui du clergé auvergnat. On retiendra alors Marquis 1609 comme prem. att. fr. de ce sens.

darrei adj. “dernier” (s.v. *derrain*).

Prem. att. auv. de ce mot (HLoire, Vinz. Limagne ds FEW 3, 48a, DE RÉTRO; aj. les données d'ALAL 920). Pour la chute de *-r*, → LETREY.

de art. partitif (s.v. *oing*).

FEW 3, 21a, DE. → XAR.

defore adv. “dehors” (s.v. *dehors*).

Prem. att. auv. mod. de ce mot (HLoire, Vinz. ds FEW 3, 702b, FÖRAS; Cantal et PuyD. p 705, 804, 806, 807, 809 ds ALF 382). → FORE.

destanger v.tr. “débourber” (s.v. *desbourber*).

On ne voit pas à quoi rattacher le mot si la forme est correcte et s'il s'agit d'un verbe occitan de la classe II (cf. FEW 13, I, 81a, TANGER?). On peut proposer de corriger en *destagner*, qui pourrait être une forme du français régional (classe I; → BARATAR). Celle-ci se rattacherait au type limousin *tagno* “bourbier” (FEW 13, I, 77b, *TANA; 21, 36b par erreur; RLR 83, 1978, 2, 446; BaldEtym 1, 40), comme antonyme de *se entanhar* “s'embourber” (FEW 21, 36b; aj. ALAL 62 p 47).

diableiar v.intr. [“jurer, sacrer”] ou v.tr. [“vouer (qn) au diable”] (s.v. *diableyer*, sans déf.).

Attestation intéressante (prem. att. occit.) d'un verbe délocutif dérivé (+ -IDIARE) probablement formé sur le juron *Diable!* Ce verbe paraît représenté de façon privilégiée dans le domaine frpr.: SR. *diablier* (dp. 1543, Gl 5, 676), aost. *dzableyé*, Lyon *diablager* (rég. env. 1747, DuPineauRMs); cf. FEW 3, 64a, DIABOLUS (qui ne distingue pas, non plus que Gl, les dérivés délocutifs des dénominatifs). On pourrait penser que l'introduction de fr. *diableyer* dans la nomenclature de Marquis 1609 constitue un régionalisme caché (cf. le suffixe *-eyer* et non *-oyer*)⁽³²⁾. En

(32) L'édition de de Brosses change (francise?) *diableyer* en *diabloyer*.

occit., M atteste *diablejá* “maugréer” (sans ex.); le mot ne semble plus représenté dans les parlers auv. contemporains (\emptyset Bonnaud; \emptyset ALMC 1682).

diableyer → *diableiar*.

digioux n.m. “jeudi” (s.v. *jouëdi*).

Prem. att. auv. d'une forme quasi générale HLoireN. Cantal et PuyD. (FEW 5, 78a, JUPITER; ALMC 1429 et 1427*; ALAL 110 et cf. 108*). Dans la série des noms des jours, beaucoup de parlers emploient deux formes différentes (forme en *di-* pour la date ou sans article, forme courte comme désignation ou avec l'article; v. ALMC 1427*, DauzatVinz s.v. *dŷilū*). → DIMARS, DIVENDRES.

dimars n.m. “mardi” (s.v. *mardi*).

Prem. att. auv. d'une forme quasi générale HLoireN. Cantal et PuyD. (FEW 6, I, 379a, MARTIS; ALMC 1428 et 1427*; ALAL 108 et 108*). → DIGIOUX, DIVENDRES.

disjougar v.tr. “ôter le joug (aux bœufs)” (s.v. *desacoupler*).

À aj. FEW 5, 61b, JÜGUM (seulement Cantal *desjoucar* [$<$ Malvezin]; \emptyset Bonnaud).

divendres n.m. “vendredi” (s.v. *vendredi*).

Prem. att. auv. d'une forme quasi générale HLoireN. Cantal et PuyD. (FEW 14, 270b, VENUS; ALMC 1429 et 1427*; ALAL 111 et cf. 108*). Le mot est ds Nic 1606 comme ‘lang.’ (Roques). → DIGIOUX, DIMARS.

donne n.f. “dame” (s.v. *don*).

Prem. att. auv. mod. (déjà auv. *dona* [1252–1303 ds PorteauCharthes, CConsMonferrandL et BillyCondamine 712, 713 etc.]) qu'on retrouve dans les Noëls du 17^e s. (Bonnaud; cf. Noëls 41), mais qui paraît avoir disparu des parlers contemporains (FEW 3, 123b, DOMINA).

eibrasar v.tr. “émettre” (s.v. *miettes*).

Prem. et seule att. occit.; à aj. FEW 15, I, 257a, *BRAS-, qui atteste seulement ce sens pour Mâcon, verdch. Montceau, for. (\emptyset ALMC 1123 et Bonnaud, qui enregistrent seulement le type paraphonique *‘eibrisar’*, v. FEW 1, 533b, BRISARE I)⁽³³⁾.

(33) En fait, malgré la séparation introduite par FEW, les deux types sont en interférence, cf. ALLy 5, 306; celui-ci issu de *BRISIARE est probablement primitif.

eiluciade n.f. “éclair” (s.v. *escler*).

Prem. att. auv. de ce dérivé bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 5, 264ab, *LEUXOS; DAO 111, ALF 438; ALMC 34; ALAL 60; ALLy 5, 483). → EILUCIAR.

eiluciar v.intr. “faire des éclairs” (s.v. *esclerer*).

Prem. att. auv. de ce type bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 5, 264a, *LEUXOS [avec une distinction à réexaminer entre les paragraphes I 2 a α et I 2 a β]; ALMC 34; ALAL 60; ALLy 5, 483; ACILR 10, I, 8-9; Vox 40, 3, 9; MélNaïs 286 sqq.; cf. DAO 112). → EILUCIADE.

en prép. “en, dans (lieu)” (s.v. *fange*).

FEW 4, 614b, IN; MichaliasGramm 150; DauzatMorphVinz 221.

enfascinar v.tr. “ensorceler” (s.v. *ensorceler*).

Prem. att. auv. de ce dérivé (FEW 3, 428a, FASCINARE; *enfachinâ* [graphie normalisée] MSS. [sic.; quelle source?] ds Bonnaud); v. encore ALMC 1676* p 17).

Entraigues n. de l. =? (s.v. *eaue*).

Plusieurs toponymes de ce type en Auvergne, notamment *Entraygues* (ch.-l. de comm., cant. d'Ennezat, PuyD.; *Antraygues* 1401 ds DNLF²), *Entraygues* (ham., comm. de Nonette, cant. de Saint-Germain-Lembron, PuyD.), *Entraigues* (maison, comm. d'Égliseneuve-d'Entraigues, cant. de Besse, PuyD.).

enyourar v.tr. “enivrer” (s.v. *enyvrer*).

Prem. att. occit. de ce type présentant un traitement populaire (vocalisation de -B-), encore représenté dans les parlers contemporains (vel./ hauv. Vinz. blim. Excideuil ds FEW 3, 201b, ÉBRIUS; cf. Ronjat 2, 251; aj. PuyD. p 806, 814 ds ALF 1251; HLoire p 20 ds ALMC 1354), mais qui a reculé devant d'autres, plus récents et plus expressifs (ø ALAL 807).

les eprenses n.f.pl. “flux de sang, diarrhée sanguine” (s.v. *dysenterie*).

L'article *les* ainsi que l'absence de -s- antéconsonantique font penser qu'il s'agit d'un mot du français régional, — apparemment un hapax. À rapprocher des synonymes → PRENSOURS et d'apr. *prenas* (FEW 9, 364a, PRÉSSARE); préfixe EX-.

és ind. pr. 3 du verbe “être” ds *és prou* “c'est assez, il suffit” (s.v. *harol*, pour définir → HARO).

FEW 3, 246a, ESSE; Ronjat 3, 286; DauzatMorphVinz 187.

eschale n.f. “échelle” (s.v. *eschelle*).

Prem. att. auv. du mot (la variante nord-occitane seulement auparavant sous la forme *eschala* Boeci ds éd. Lavaud/Machicot v. 156, cf. Rn), général dans les parlers contemporains (FEW 11, 263b, SCALA; ALF 436; ALMC 284).

esclos n.m.pl. “sabots de bois” (s.v. *sabot*).

Prem. att. auv. mod. d'un mot bien représenté dans les parlers auvergnats contemporains (FEW 2, 795b, CLOPPUS; ALMC 1403; ALAL 883; ALLy 5, 663); déjà aauv. *eycl(i)o* pl. (ClermF. fin 16^e s., Pezant ds Noëls 3, 20), cf. PuyDSO. *eyclaus* (17^e s., Bourg ds Noëls 78).

escouat part. passé-adj. “qui a la queue coupée” (s.v. *escoué*, avec marque régionale sous-entendue).

Prem. att. auv. et prem. att. occit. mod. d'un type représenté aujourd'hui dans le Cantal, absent de la HLoire, et non documenté dans le PuyD. (FEW 2, 524b, CAUDA; ALMC 418; ø Bonnaud s.v. *queue*). → COUE.

l'escoube n.f. “écouvillon” (s.v. *escouvillon*).

Prem. att. auv. de ce mot et de cette acceptation, laquelle paraît surtout caractéristique du PuyD. dans les parlers contemporains (FEW 11, 318a, SCOPA; ALF 1542; ALMC 1113; ALLy 5, 299); la prem. att. occit. de cette acceptation est ds Nic 1606 ('lang.'; Roques).

escupir v.intr. “cracher” (s.v. *cracher*).

Prem. att. auv. d'un type d'origine obscure, très largement représenté dans les parlers contemporains (FEW 21, 322a; ALMC 1583; ALAL 768 et surtout 768*; v., en dernier lieu, Roques ACILR 16, II, 226-8), les formes en *-ü-* paraissant caractéristiques de la HLoire, du Cantal et du PuyDS. Synon. → SPUTIR.

esguedier n.m. “aiguière” (s.v. *esguiere*, avec marque régionale incertaine).

Le texte porte *esdeguier*, que nous corrigéons dans la mesure où une inversion syllabique spontanée nous paraît peu vraisemblable. Le *-e-* inter-

tonique et la forme du suffixe (cf. → MIGRANIER), ainsi peut-être que l'initiale (à comparer avec → AYGUEYRE), conduisent à penser qu'il ne s'agit pas d'une forme occitane, mais bien de fr. rég. FEW 25, 65a, AQUA n'enregistre que mfr. *eiguadier* ("évier") ds Hav, à localiser à Marseille (1587); mais on trouve à Lyon *esquedier* "évier" en 1517 (classé, sans aucune vraisemblance, FEW 17, 472a, *WAIZDA-) et *esguidier* en 1591 (Hav). Il ne fait pas de doute que le mot lyonnais est d'origine occitane méridionale; ds Marquis 1609, il peut s'agir simplement d'un mot lyonnais, mais il est plus probable que celui-ci a été diffusé par Lyon dans le fr. de l'Auvergne. Dans les parlers contemporains, si *agadí* "évier" subsiste près de Lyon, à Soucieu-en-Jarez (ALLy 630 p 50; ALLy 5, 414), *aigadier* "évier" n'apparaît ds ALMC 717 qu'en deux points de HLoireNE. (p 4, 9) qui se relient à l'aire ardéchoise.

especie n.f. "épice" (s.v. *espice*).

Prem. et seule att. auv. de ce type phonétique (FEW 12, SPECIES II 2), surtout représenté en occit. oriental et méridional et qui ne paraît pas avoir survécu dans les parlers auv. contemporains. Pour la graphie et la prononciation, cf. → BORIE, GABIE, SAMPHONIE.

estele n.f. "bûche de bois" (s.v. *estele*).

Prem. att. auv. d'un type quasi général dans les parlers contemporains (FEW 1, 163b, ASTELLA; ALMC 1045; ALAL 301).

estombel n.m. "aiguillon de bouvier" (s.v. *esguillon*).

Prem. att. mod. de ce type lexical (auparavant Billom 1470 ds R 38, 398, n. 2) caractéristique des parlers de HLoireE. HLoireN. CantalN. et PuyD. (FEW 12, 269a, STIMULUS; ALMC 831; ALLy 124, 126; EscoffierRemarques 94-6). Synon. → AGUILLADE⁽³⁴⁾.

fade n.f. "fée" (s.v. *feeé*).

Prem. att. auv. du mot, qu'on trouve encore dans certains parlers contemporains (Cantal [attestation tirée de Malvezin], Vinz. ds FEW 3, 432b, FATA; aj. vel./hauv. ds MAnt 1832, 371, Massiac, HLoire p 20, 24 ds ALMC 1678, PuuD. p 1, 7, 16, 17 ds ALAL 1129*, EgliseneuveE.).

en un fangeas n.m. "fange [au sens fig. ?]".

Prem. att. auv. et prem. att. nord-occit. (cf. DAO 240) de ce dérivé,

(34) Pour la différenciation de sens des deux termes dans les parlers contemporains (*estombel* "petit aiguillon", *agulhada* "grand aiguillon"), comparer ALMC 831 et 833 (v. aussi Bonnaud).

qui ne paraît représenté dans les parlers contemporains que dans CantalsS. (FEW 15, II, 109b, FANI; ALF 1768 p 715, 717, 719) et très faiblement en toponymie (*le Fangeas*, ferme, comm. de Tourniac, Cantal; *les Fangeas*, maison, comm. d'Égliseneuve-près-Billom, PuyD.). La forme *fangas* figure comme régionalisme ('lang.') dans la première lexicographie française dp. Dup 1573 (Roques).

fantomous adj. "capricieux" (s.v. *fantastique*).

Hapax formé avec un suffixe occitan (-ous) sur une base qui pourrait être française, mais qui représente plus probablement *[fantauma]* avec réduction de la diptongue; le mot paraît avoir disparu des parlers auv. contemporains (ø ALAL 963; ø Bonnaud s.v. *bizarre, capricieux, fantastique, lunatique*), FEW 8, 363b, PHANTASMA, ne relevant que mfr. *fantomus* "capricieux" ds Stær 1625, arvernisme caché dont la source est Marquis 1609.

fascineir n.m. "ensorceleur" (s.v. *ensorceleur*).

Prem. att. occit. de ce mot (seulement lang. 1756 ds FEW 3, 428a, FASCINARE; aussi Pasturel [mil. 17^e s.] ds Bonnaud s.v. *sorcier*) qui ne paraît plus représenté, à date contemporaine, que en HLoireS. (Saugues ds ALMC 1676* et Pradelles; ø ALAL 1129)⁽³⁵⁾.

fave n.f. "fève" (s.v. *febve*).

Prem. att. auv. mod. du mot, général dans les parlers contemporains (FEW 3, 339a, FABA; Bonnaud) et déjà représenté, sous la forme *fave*, au déb. 15^e s. ds Charbonnier.

fore prép. "hors" (s.v. *for*).

FEW 3, 701a, FÖRAS (cf. ALF 382 p 703, 805). Prem. att. auv. → DEFORE.

fougnier v.intr. "faire la moue" (s.v. *lippu*, dans la déf. de → PONNAR).

Il pourrait s'agir d'un régionalisme caché: FEW atteste seulement mfr. *fo(n)gner* (16^e s.-Cotgr 1611), mais ce type est représenté en Auver-

(35) Il survit néanmoins avec un sens atténué dans Ambert *facinei* "drôle de corps, farceur, loustic amusant" (mal classé FEW 3, 415b, FARCIRE). Cf. encore, en toponymie, le *Suquet de la Fachineire*, nom d'une petite montagne entre les puys de Pourcharet et de Monteillet (près de Nébouzat, PuyD.), où les troupeaux étaient «fascinés, ensorcelés» (RLR 11, 146).

gne jusqu'à l'époque contemporaine avec vocalisme [u] HLoire, ClermF. Limagne ds FEW 3, 868a, *FUNDIARE); il s'agirait alors de la prem. att. auv. de ce verbe (seulement vel. 1641 ds FEW 1.c.).

fourchat n.m. “*bidens = hoyau*” (s.v. *fourchu*).

Pourrait signifier “petire houe à deux dents” ou bien “houe fourchue”. Prem. att. mod. (déjà *forchat* s.l. 1416 et 1461, DC) d'un type qui désigne dans les parlers contemporains diverses sortes de fourches (Vinz. Ambert, ClermF. [rég.] ds FEW 3, 885a, FÜRCA; St-Simon, Mauriac ds FEW 3, 885b, FÜRCA; ALMC 647; ALLy 5, 112, 670; Bonnaud). On ne comprend pas sur quelle base FEW répartit les formes auvergnates entre les types FÜRCA + -ACEU (3, 885a) et FÜRCA + -ATU (3, 885b); Wartburg a peut-être été trompé par la graphie d'Ambert *fourchås* ds Michalias (qu'il transcrit à tort *furtšås* pour *furtšå*, le -s purement graphique indiquant seulement l'idée que Michalias se faisait du suffixe). Toutes les formes auvergnates sont à réunir en 3, 885b (cf. CantalS. *furkát* ds ALMC 647 p 43 et 44, en continuité avec Cantal *furká* et *furtsá*).

fourme n.f. “fromage d'Auvergne produit dans les Monts Dore et exporté à Paris, à Lyon, etc.” (s.v. *fourmage*).

Jalon intéressant pour l'histoire de ce mot⁽³⁶⁾ emprunté par le fr. à l'occit. d'Auvergne (FEW 3, 715a, FORMA; GebhardtOkzLehn 357). On trouve auparavant auv. *forma* (St Flour 1380 ds Lv), mfr. *fourme* (PuyD. 1421 ds Charbonnier 412), aquerc. *fromatge de forma* (Montpezat 1484 ds *Revue de la Haute-Auvergne* 43, 162; cf. FEW 2, 220a, CANTAL), auv. *forma* (Le Puy 1533/1534 ds *Cahiers de la Haute-Loire* 1983, 130), mfr. *fromage de fourme* (rouerg. 1552 ds *Enquête sur les commodités du Rouergue*, éd. J. Bousquet, 137); plus tard, frm. *fromage de fourme* (rég. PuyD. 1665 ds BullAuv 91, 322), *fourme* (rég. lang. 1756, S 1 [Rézeau]; seulement dp. 1845 dans la lexicographie, cf. TLF et Rob 1985).

froumage n.m. “fromage” (s.v. *fourmage*)⁽³⁷⁾.

Prem. att. auv. mod. du mot (FEW 3, 717b, FORMATICUM; ALMC 1097); déjà auv. *fromatge* (av. 1199 ds ChartesPorteau; 1380 ds Lv s.v.

(36) Pour son statut et le contexte, → FROUMAGE, n. 3.

(37) Dans un contexte qui est celui d'un développement encyclopédique en fr., l'auteur peut faire (aussi?) allusion à un usage du fr. rég.: «Aru. *froumage*, et *fourme*, d'Auvergne excellents pour les bonnes herbes du mont d'or, et autres montagnes de Vacciniere [*l. Vacciviere*], prez de Besse, où s'en faict la principale debite, pour les porter à Paris [,] à Lyon et autres villes de France, mesme jusques à Rome».

forma), fromatje (1271/1272 ds CConsMontferrandL), *fromage* (1404 ds Charbonnier 302), *fronmage* (1405 ds Charbonnier 293); cf. frm. *froumage* (rég. PuyD. 1619 ds BullAuv 91, 318).

furette n.f. “foret” (s.v. *foret*).

Prem. att. de ce type que FEW 3, 699a, FORARE, signale dans le Centre et en Auvergne (centr. Allier, Varennes, PuyD. p 805, 806, 807, 809, Vinz.; aj. plusieurs attestations de l'Allier ds Gagnon, HLoireN. ds ALMC 1737 p 10, 11, ainsi que ClermF. *furetta* [mil. 17^e s., Laborieux l'Ainé, *Las Vendegnas*, éd. Berriat-Saint-Prix XII, 3]).

gabie n.f. “cage” (s.v. *geole*).

Prem. att. nord-occit. de cette forme⁽³⁸⁾; occit. méridional *gabia* a notamment irradié en zone de palatalisation des vélaires devant *a*: notamment CantalNO. PuyDSO. Lastic, Corrèze (FEW 2, 552a, CAVEA; ALF 194; ALMC 312*; Bonnaud). *Gabie* figure comme ‘lang.’ ds Nic 1606 (Roques).

gazar v.tr. “guéer” (s.v. *gue*).

Prem. att. auv. d'un verbe bien conservé dans les parlers contemporains (vel./hauv. Saugues, Ambert, Vinz. ds FEW 17, 439a, *WAd; HLoire, Cantal ds ALMC 96*).

glotre adj. (ou n.m.?) “friand, gourmand” (s.v. *glout*).

Prem. et seule att. occit. mod. de cette forme que FEW 4, 172b, GLÜTTO, n'atteste qu'en apr. (1341) et qui a disparu à l'époque contemporaine (ø Bonnaud s.v. *friand, gourmand, glouton*; ø ALMC 1336*; ALAL 796*).

gogues n.f.pl. “boudins” (s.v. *gogue*).

Prem. att. occit. de ce type lexical bien représenté en Auvergne (FEW 4, 187b, GOG-; ALMC 534; ALLy 331*).

gorri adj. “mignon, joli” (s.v. *gorrier*).

Prem. att. de ce dérivé représenté surtout dans la zone lyonnaise et dans le Massif Central occitan (FEW 4, 198a, GORR-).

(38) Disyllabique et accentuée sur la première syllabe (→ BORIE, ESPECIE, SAMPHONIE).

graoutou n.m. “peloton de fil” (s.v. *loinseau*).

Le texte porte *grantou*, qu'il convient de corriger. Prem. att. de ce type lexical occitan (FEW 16, 315a, KERTE; y déplacer Vinz. *grūtu* “cretton; peloton”, avec ü < au-, mal classé 16, 314b). L'étymologie proposée par Wartburg (< mndl. KERTE × *gratter*) n'explique pas la diphtongue des formes occitanes qui, pour la plupart, semblent reposer clairement sur **graouton* (essentiellement lang. auv. lim.; aj. à FEW aveyr. *groutou* “cretton”, Viadène “pelote, peloton”, St-Symphorien-de-Thénières *groutú* ALMC 1233 p 45, Ambert à *grèutou* “en position recroquevillée”, Eglise-neuveE. *grutú* “grillons (charcuterie)”) ni leur caractère bisémique (“cretton; peloton”) que le témoignage de Marquis 1609 fait apparaître comme ancien⁽³⁹⁾.

grave n.f. “gros sable” (s.v. *gravois*).

Prem. att. auv. de ce type (Ytrac, Ambert, ClermF. Vinz. ds FEW 4, 254b, *GRAVA; ALAL 189* p 9; cf. DAO 278).

guiarle adj. “bigle” (s.v. *louche*).

Prem. att. auv. d'un type lexical frpr. et occit. (seulement auparavant Rodez 1350) bien représenté dans les parlers auv. contemporains (FEW 17, 411a, pWAIRHS; ALMC 1266; ALAL 723*, 724*; ALLy 5, 630). L'insertion vocalique entre e et r implosif est attesté en auv. dès 1398/1399 (v. RLiR 14, 74; Ronjat 1, 157).

haro loc.-phrase “c'est assez, il suffit” (s.v. *harol*).

À rapprocher d'interjections telles que Mauriac *haro* “(cri particulièrement employé dans le Cantal pour faire arrêter des bœufs ou des vaches attelées)” (déb. 19^e s. ds FEW 16, 151a, *HARA)?

haye interj. “(*interjectio dolentis*)” (s.v. *hay*).

FEW 4, 361a, HA; Bonnaud s.v. *aïe*.

hort n.m. “jardin” (s.v. *jardin*).

Prem. att. auv. mod. du mot (vel. Saugues, Cantal, Mauriac, Carlat, Chilhac, Viverols, Vinz. [‘vx’], Lastic ds FEW 4, 489a, HÖRTUS; ALMC 171); cf. déjà frm. *hort* (rég. Brioude 1607-1610, BillyCondamine 97, 98).

(39) Elle oblige, de plus, à considérer les formes simples du type *[graута]* (FEW l.c.; cf. M s.v. *gréuto*, ex.) comme des dérivés régressifs.

Joannaux adj.m.pl. (ou n.m.pl.) “(fromages) faits à la Saint-Jean” (s.v. *fourmage*, sans marque régionale).

Dialectalisme caché qu'on retrouve dans aauv. *johanal* n.m. “grand fromage fait à l'époque de la Saint-Jean” (Murol 1404 ds Charbonnier 302; RLR 82, 1976, 1/2, 298), *joanal* (Murol 1408 ds Charbonnier 329), *jouanal* (Murol 1408-1418, *ibid.* 329, 404); à aj. FEW 5, 47b, JOHANNIS, qui n'atteste que Vinz. *dz wånq* “fromage du pays fait à la Saint-Jean”.

joueine adj. “jeune” (s.v. *juene*).

Le texte porte *joveine*, forme impossible en auv. et qu'il convient de lire *joueine*. Prem. att. auv. de ce type reposant sur apr. *joine* (FEW 5, 92b et n. 3, JÜVĒNIS; ALMC 1635; ALAL 937; RLiR 14, 39).

la art.déf.f.sg. (+C) (s.v. *escouër*), l' (+V) (s.v. *escouvillon*, *oriere*).

FEW 4, 552a, ILLE; Ronjat 3, 113;

laurud adj. (f. *laurude*) “qui a de grosses lèvres” (s.v. *levres*).

Prem. att. occit. de ce dérivé (+ -UTU) formé sur *laura* (FEW 5, 107b, LABRUM; ALMC 1268; ALAL 603, 603*; ALLy 5, 634) et qui ne paraît pas avoir survécu en Auvergne (ø ALMC 1288*; ø Bonnaud); à aj. FEW 5, 108a, LABRUM. L'attestation de Marquis 1609 confirme indirectement que *laura* a occupé jadis toute la Basse Auvergne et le nord du Cantal (Dauzat RLR 68, 66). Pour la graphie *-d*, d'inspiration morphophonologique (d'après le féminin), cf. → CHAREVIRAD; noter l'absence de consonne finale graphique dans → MOURRU appartenant à la même série morphologique.

legue n.f. “lieue (de terre)” (s.v. *levë* et *lieve*).

La définition est-elle à entendre “lieue carrée”? Prem. att. auv. du mot (FEW 5, 262a, LEUCA).

une *lebre* n.f. “lièvre” (s.v. *lievre*).

Prem. att. auv. du mot (FEW 5, 258b, LĒPUS; ALMC 372; ALAL 524; ALLy 544).

leigne n.f. “bois de chauffage” (s.v. *laignie*).

Prem. att. auv. mod. de ce mot, qui ne paraît s'être maintenu à l'époque contemporaine que dans le Cantal (FEW 5, 332b, LIGNUM; ALMC 1048; Bonnaud; ø ALAL 321), toujours sous des formes en *li-*; cf. cependant aauv. *ligne* (ClermF. fin 16^e s., Pezant ds Noëls 16). → LEIGNER.

leigner n.m. “bûcher” (s.v. *laignie*), lenieir (s.v. *lignier*).

Prem. att. auv. de ce mot représenté à l'époque moderne, au contraire du simple (→ LEIGNE), aussi bien en Basse Auvergne qu'en Haute Auvergne (vel. Ytrac, Limagne, Ambert, Eglis. Vinz. ds FEW 5, 333b, LIGNUM; ALMC 1048; Gagnon). Noter les deux traitements du suffixe, l'un de type français, l'autre spécifiquement auvergnat (cf. RLiR 14, 97-8; Ronjat 1, 199).

lenieir n.m. “bûcher” → leigner.

letrey n.m. “lutrin” (s.v. *lieutrin*).

Prem. att. auv. d'un type rare (FEW 5, 235b, LECTORIUM; aj. mfr. *lettrier* “lutrin” [1413, Bull. Soc. Hist. Par. 32, 168, Bb ds FichierFEW], apr. *letrier* “lutrin” [1466 ds Rn], “pupitre” [1470 ds Pans 5], pr. *letrié* “jubé” ds M) qui ne paraît avoir survécu dans les parlers auv. contemporains que dans Vinz. *tr̄ei* “lutin” (avec déglutination de l'article)⁽⁴⁰⁾ et Ambert *letrei* (ds Bonnaud; de quelle source?). La graphie témoigne de la chute de -r (Ronjat 2, 298-9, 301; RLiR 14, 183-4); → DARREI.

limas n.m. “limaçon” (s.v. *limaçon*).

Prem. att. occit. de ce type, représenté aux sens de “limace” et de limaçon dans certains parlers auv. contemporains: CantalO. (ALF 770 p 714, 717; ALMC p 40, 42), PuyDO. ds ALAL 463 et ALF (Lastic ds FEW 5, 339b, LIMAX, EgliseneuveE.).

loire n.f. “prostituée” (s.v. *putain*).

Prem. att. auv. de ce type lexical occit., dispersé par le FEW (5, 459b, LUPUS; 16, 485b, *LÔþR; 21, 506b) mais qui se rattache probablement à LUTRA (5, 476b); v. Hoffert/Deggeller/Chambon MélMatoré 179. Le mot ne paraît pas avoir survécu en Auvergne; le témoignage de Marquis 1609 est toutefois confirmé par le dérivé *loyrasse* n.f. “(terme dépréciatif appliquée au loup)” (PuyDSO. 17^e s., Bourg ds Noëls 69). Synon. → LOUBE, PUTE.

loube n.f. “paillarde, prostituée” (s.v. *louve* et *putain*).

Prem. att. occit. de ce sens rare; à aj. FEW 5, 459b, LUPUS (aj. aussi ClermF. *louba* “fille publique” ds Malval > M)⁽⁴¹⁾. Synon. → LOIRE, PUTE.

(40) Régulier de *letrey*, mais que DauzatVinz tire de *lectorinus*.

(41) Fr. *louve* “paillarde” (ajout de Marquis) confirme la date de 1609 donnée par FEW 5, 459b (1609-Trév 1771), mais aj. Brunlat ds TLF (des trois exemples contemporains cités par TLF, les deux premiers sont en contexte métaphorique, le troisième est une pure traduction littérale de lat. *lupa* “prostituée”).

marrir (*se*) v.pron. “se fourvoyer, s’égarter” (s.v. *marrir*).

Prem. att. auv. de ce sens (et prem. att. occit. claire de l’emploi pron. dans ce sens) assez bien conservé dans les parlers contemporains (vel./ hauv. Limagne, Ambert ds FEW 16, 534a, *MARRJAN; aj. Arconsat).

mattras n.m. (1) “trait, flèche”, (2) “homme lourdaud et pesant (par dérision)” (les deux sens s.v. *materas*).

1 est la prem. et seule att. auv. de ce sens; à aj. FEW 6, I, 463b, MATĀRIS. — 2 n’est pas explicitement marqué comme régional, contrairement à 1; Marquis fournit un exemple qui est en français («c'est un grand *matras*»). Qu'il s'agisse, comme c'est très probable, d'un usage du fr. rég. d'Auvergne ou non, on a là la prem. att. de ce sens. FEW 6, I, 464b, MATĀRIS, cite seulement, pour le fr., Cotgr 1611 (source méridionale?) et Stœr 1625 dont la source est Marquis 1609; pour le reste, ce développement sémantique est spécifiquement occitan (v. FEW 1.c. [pr. lang. gasc.] et 6, I, 465a; ø GebhardtOkzLehn). — Au sens 1 comme au sens 2, le mot paraît avoir disparu des parlers auv. contemporains (ø ALMC 1550; ø ALAL 1083, 1087; ø Bonnaud s.v. *flèche, imbécile, lourdaud, maladroit, sot, trait*).

mays n.f. “huche” (s.v. *huche*).

Prem. att. auv. d’un mot bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 6, I, 27a, MAGIS, -idis). La consonne postiche -s assure de la chute du -t final au début du 17^e s.

meidie n.m. “midi” (s.v. *mijour*).

Prem. att. auv. d’un mot bien représenté en apr. et qui ne s'est maintenu que dans les parlers du PuyD. (FEW 3, 72a, DIÈS; ALF 1629; ALAL 167; ALLy 5, 544; ø HLoire, Cantal ds ALMC 1432; Ronjat 2, 395). La graphie (cf. → BORIE, ESPECIE, GABIE, SAMPHONIE) indique que l’accent ne s’était pas encore reporté sur la finale (cf. → COUE).

mergue n.m. “petit-lait” (s.v. *laict*).

Prem. att. occit. de ce mot, bien représenté à l’époque contemporaine dans le nord du domaine d’oc, en particulier dans les parlers auv. (FEW 6, II, 43a, *MÈSIGUS; ALMC 1091).

mesclar v.tr. “mêler” (s.v. *mesler*).

Prem. att. auv. mod. du mot (déjà aauv. *meylar* [Herment 1398/1399 ds AM 14, 74]), bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 6, II, MISCULARE; ALMC 1137; Bonnaud).

mescle n.f. “nèfle” (s.v. *mesle*).

Prem. att. de ce type lexical bien représenté dans les parlers auvergnats contemporains (Murat, PuyD. p 806 et 807, Limagne, Vinz. Thiers ds FEW 6, II, 45b, MËSPILUM; HLoireNE. ds ALMC 289; ALLy 487 p 36; v. aussi Bonnaud; ø DAO 618).

mige n.f. “mie (de pain)” (s.v. *miel*, mais appartient à l'article *mie* qui occupe l'alinéa précédent).

Prem. att. nord-occit. de ce type lexical et prem. att. occit. dans le sens de “mie”; à l'époque contemporaine, le mot est représenté dans les parlers auv. dans le PuyD. et HLoireNO. (FEW 6, II, 69a, MICA; ALF 1630; ALMC 1122, 1122*; ALLy 423).

migraine n.f. “grenade [fruit]” (s.v. *granadier*).

FEW 4, 237a, GRANUM, atteste mfr. frm. *migraine* (15^e s.-Trév 1771; v. aussi DAOSuppl 676; cf. GebhardtOkzLehn 431) emprunté à l'occit. Si la forme de Marquis 1609 ne relevait pas de l'usage régional du fr., comme c'est le plus probable, mais bien de l'occit. d'Auvergne, ce qui est douteux, il s'agirait d'un emprunt au français (cf. l'adaptation en *-graine*). → MIGRANIER.

migranier n.m. “grenadier [arbre]” (s.v. *granadier*).

FEW 4, 237b, GRANUM, donne seulement mfr. *migranier* ds Stœr 1625, régionalisme caché dont la source est Marquis 1609; mais déjà probablement mfr. *mygrenié* (Riom peu après 1466, RLiR 53, 197). Emprunt à l'occit. méridional *milgranier* (FEW 1.c.; DAO et DAOSuppl 672; ø GebhardtOkzLehn). La forme du suffixe (-ier, cf. → ESGUEDIER, contre → FASCINEIR, → LEIGNER) fait penser qu'il s'agit plutôt d'une forme relevant du fr. rég. → MIGRAINE.

mont d'or (1e) n. de l. les Monts-Dore, massif montagneux du sud-ouest du PuyD., ou partie de celui-ci (s.v. *fourmage*).

Le contexte (→ FROUMAGE, n. 37) suggère qu'il s'agit plutôt de l'onyme que du nom du village du *Mont-Dore* (dont le nom traditionnel est *Bains* et variantes de 1315 à 1789, v. Tardieu, Charbonnier, PPB 165 et 222, BullAuv 91, 336). Autres formes anciennes: *Mont d'Or* (1560, *Carte de la Limagne*, v. CConsMontferrandL 14, hors-texte), *le Mont d'O* (1609, Marquis, s.v. *Besse*), *le grand Mont dor* (1615 ds Tardieu s.v. *Vassivières*), *montagnes de Mon Dor* (vers 1705 ds BullAuv 91, 328),

les Monts-d'Or (1784, *ibid.* 335); désignent aussi plutôt le massif que le village: *Mondor* (17^e s., Bourg ds Noëls 61)⁽⁴²⁾.

monze → mouse.

moulse → mouse.

mourre n.m. “face” (s.v. *mourre*).

Prem. att. auv. de ce mot, bien représenté dans les parlars contemporains (FEW 6, III, 232a, *MÜRR-; ALMC 1249).

mourru adj. “*mal facié*” (s.v. *mourre*).

Prem. att. auv. de ce dérivé, qui a disparu des parlars contemporains; à aj. FEW 6, III, 233b, *MÜRR-. Synon. → CHAREVIRAD; pour la formation et la graphie, cf. → LAURAD.

mouse v.tr. “traire”, **moultre** (tous les deux s.v. *vache*), **monze** (s.v. *laict*).

Prem. att. auv. de ce mot, quasi général dans les parlars contemporains (FEW 6, III, 199a, MÜLGÈRE; ALMC 1073; ALLy 378; Escoffier-Remarques 91-2). Des formes à nasalisation progressive sont sporadiquement attestées: Manzat *mountzéi* (FEW 1.c.), St-Jacques d'Ambur *mounze* (M. Sage, *Notre Village, Monographie de St-Jacques d'Ambur*, Paris, 1924, 46), CantalN. *monze* Bonnaud. En revanche, le *-l-* de *moultre* paraît étymologique (cf. «*a mulgendo*» s.v. *laict*).

moustier n.m. “monastère” (s.v. *monastere*).

Le texte porte *monstier*, forme difficile à interpréter si on ne la corrige pas en *moustier*; cf. aauv. *mosteir* “monastère” (1195 ds FEW 6,

(42) On a en fait l'impression que dans Marquis («pour les bonnes herbes du mont d'or, et aultres montagnes de Vacciniere [l. *Vacciviere*]», s.v. *froumage*; «Besse. fort Catholique en Auvergne à vne lieu [sic] du Mont d'or») aussi bien que dans le titre de l'*Abrégué* cité par Tardieu s.v. *Vassivières* («Vassivières, près du grand Mont dor en Auvergne»), *Mont d'or* a une extension moindre que le pluriel actuel *Monts Dore*. *Le grand Mont dor* désignerait-il le Sancy? Les formes anciennes écartent en tout cas l'hypothèse de Dauzat (*La Toponymie française* 128; DNLF²; DNRM; suivi par Hubschmid, *Praeromanica* 113) qui, se fondant sur la graphie actuelle (déjà GSand, sous la forme *les monts Dore*, ds Lar 1874 s.v. *Mont-Dore-les-Bains*), explique le mot **Dora*, ancien nom hypothétique de la Dordogne. L'article *Mont Dore* du DNRM devrait donc au moins être intégré dans l'article *Or (Mont d')*. Tardieu mentionne toutefois (sans référence), s.v. *Monts Dore*, une forme *Mont-Dorn* (1282), qui pourrait faire penser à celt. **durno-* “Poing”.

III, 72a, MONASTERIUM; av. 1199 ds ChartesPorteau; 1204 ds MélDauzat 72), qui ne paraît pas avoir survécu dans les parlers contemporains si ce n'est en aurillacois (Ytrac, St-simon ds FEW 1.c.) et peut-être à Moissat (*meuütei, mooutei*, mais avec un statut de sobriquet toponymique, comme nom donné à Moissat-Bas par plaisanterie ou dérision). Comme *monstier* "monastère; église d'un monastère" appartient à la nomenclature de Marquis 1609 (cf. FEW 6, III, 72b), on s'expliquerait assez mal, en effet, qu'il relève le caractère régional de cette forme s.v. *monastere*. Noter le suffixe *-ier*, qui paraît surtout caractériser, dans la collecte de Marquis 1609, des mots de fr. rég.

mut adj. "muet" (s.v. *muet* et *mut*).

Prem. att. auv. mod. du mot, bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 6, III, MŪTUS; ALMC 1288*; ALAL 726; cf. PuyDSO. *mut* n.m. [17^e s., Bourg ds Noëls]); déjà auv. *mut* (ClermF. 1303 ds BillyCondamine 729, 734), *mude* adj. f. (fin 16^e s., Pezant ds Noëls 16).

nore n.f. "belle-fille" (s.v. *bru*).

Prem. att. auv. de ce mot qui occupe à l'époque contemporaine le Cantal et la moitié occidentale du PuyD. (FEW 7, 246a, NŪRUS; ALF 1477; RLR 68, 120-1, 123; ALMC 1615; ALAL 1042).

nouel n.m. "Noël" (s.v. *nouel*).

Prem. att. auv. mod. de cet emprunt au fr. (déjà auv. *noel* [Murol 1406-1408 ds Charbonnier 310, 327], *nouel* [Murol 1414 ds Charbonnier 411], *noé* [ClermF. fin 16^e s., Pezant ds Noëls 3]); à aj. FEW 7, 37b, NATALIS (cf. Emele 6-7)⁽⁴³⁾. À l'époque contemporaine, le type *nou(v)e* est attesté dans les parlers auv. du PuyDN., mais aussi PuyDSO. (ALF 914 p 805; ALAL 1131 p 17). Synon. → CHALENDÉS.

l'oreyre n.f. "lisière d'un bois" (s.v. *oriere*).

Prem. att. auv. de ce dérivé que FEW 7, 382b, ORA, n'atteste pour l'Auvergne qu'à Ytrac.

orlar v.tr. "ourler" (s.v. *orler*).

Prem. att. auv. du mot (FEW 7, 423b, *ORŪLARE; ALMC 1210; Bonnaud).

(43) La forme *nel* (1412 ds Charbonnier 359) est probablement à comparer à aorl. *neel* (1328, FEW 7, 37a).

orphani n.f. “orphelin” (s.v. *orphelin*).

Prem. (et unique) att. auv. de ce dérivé essentiellement représenté dans le domaine d'oïl (seulement apr. *orfani* [Cahors 1323] ds FEW 7, 420a, ORPHANUS); les parlers contemporains utilisent soit un autre type suffixal, soit, le plus souvent, un emprunt à fr. *orphelin* (ALAL 1019*; Bonnaud).

padelle n.f. “poêle qu'on met sur le feu” (s.v. *paelle*).

Prem. att. auv. mod. (déjà aauv. *padela* [St-Flour 1380 ds Lv] et *padele* [Murol 1411 ds Charbonnier 486]) du mot, général dans les parlers contemporains (FEW 8, 2a, PATELLA; ALMC 786*; Bonnaud).

paillote n.f. “chapeau de paille” (s.v. *paillote*).

Prem. att. du mot que FEW 7, 496b, PALEA, ne connaît que par Stœr 1625, qui le donne comme auvergnat et dont la source est Marquis 1609; Bonnaud enregistre auv. *palhotà* “chapeau de paille de femme; canotier d'homme” (sans localisation, de quelle source?; ø ALMC 1394*).

paissé n.m. “échalas” (s.v. *eschalas*);

Le texte porte *paisse*, à lire *paissé* (noter la chute de *-l* final, cf. RLiR 14, 186, et Ronjat 2, 310-1). Prem. att. auv. de ce mot, conservé dans les parlers contemporains (FEW 8, 96a, PAXILLUS; ALMC 1237; Bonnaud); déjà aauv. *paissel* (déb. 15^e s. ds Charbonnier). → PAISSELER.

paisseler v.tr. “garnir (une vigne) d'échalas” (s.v. *eschalas*, sans déf.).

Prem. att. auv. de cette forme (pour l'inf. en *-er*, → BARATER), encore représentée dans les parlers contemporains (FEW 8, 96b, PAXILLUS; ALMC 1237; Bonnaud); déjà la forme syncopée aauv. *pailar* (1416 ds Charbonnier 391). → PAISSÉ.

une palus n.f. “marécage” (s.v. *marescage*).

Prem. att. auv. de ce mot, disparu des parlers contemporains (ø ALMC 920, 921; ø ALAL 234; ø Bonnaud s.v. *marais*, *marécage*) et qui paraît n'avoir laissé que peu de traces en toponymie; à aj. FEW 7, 530b, PALUS, *-udis* (cf. DAO 235). Synon. → SAIGNE.

pavé n.m. “sol de la maison” (s.v. *sole*).

Forme du fr. rég. comme les synonymes → CARRONNÉ (v. n. 25) et PLANCHÉ. Pour le sens, cf. Pierrec. *pɛvɛ* “sol de la cuisine” (FEW 8,

81b, PAVIRE), AllierSE. Apinac *pavé* "id." (ALLy 5, 444), Vinz. *påvēi* "pavé de brique des maisons" (FEW l.c.; ou déverbal de **paveiar*?).

peillerot n.m. "chiffonnier" (s.v. *pate*).

La forme du mot — on attendrait auv. **peillarot* — pourrait suggérer que celui-ci appartient au fr. rég. Prem. att. de ce type lexical que FEW 8, 496a, PILLEUM, ne relève qu'à l'époque contemporaine (lang. auv. lim. centr. Montceau, Lyon, Roanne; aj. les données d'ALMC 1218 et de Bonnaud). → PEILLES.

peilles n.f.pl. "vieux linges" (s.v. *pate*).

Prem. att. auv. d'un mot courant dans les parlers contemporains (FEW 8, 494b, PILLEUM; ALMC 1218; ALLy 5, 401; Bonnaud s.v. *chiffon*) → PEILLEROT.

peis n.m. "poids" (s.v. *pois*).

Forme présentant la vocalisation de /s/ final en yod (changement attesté en auv. dès 1507, v. RLiR 14, 181, n. 2), malgré une graphie dictée par un souci étymologique. Prem. att. auv. du mot (FEW 8, 204a, PENSUM; ALMC 1786*; Bonnaud).

perol n.m. "chaudron" (s.v. *dinandier*, sans déf.).

Le mot apparaît dans l'explication du dérivé → PEROLIER⁽⁴⁴⁾. Le -e- en position prétonique incite à penser qu'il s'agit d'une forme du fr. rég. (→ PEROLIER). Prem. att. auv. du mot, bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 7, 656a, *PARIUM; ALMC 791; ALLy 5, 456). Le -l final pourrait suggérer un maintien tardif (cf. RLiR 14, 185; Nauton-Phon 199), mais s'il s'agit bien d'un mot de fr. rég., on peut penser aussi à une adaptation (à partir de correspondances régulières du type *chavau* = *cheval*, etc.).

perolier n.m. "dinandier" (s.v. *dinandier*).

Prem. att. auv. du mot, conservé dans le Cantal, HLoireNO. et PuyD. p 805 (FEW 6, 657a, *PARIUM; ALMC 1750). La -e- prétonique (en face de → AYGUEYRE, PAISSÉ, PAISSELER) incite à penser qu'il s'agit d'une forme du fr. rég. → PEROL.

(44) Texte: « *perolier, deperol* » [= de *perol*].

persige n.f. “fruit du pêcher” (s.v. *pesche*).

Prem. att. auv. du mot, encore représenté dans les parlers contemporains (FEW 8, 266a, PERSICUM; ALF 987; ALMC 285; Bonnaud).

parroche n.f. “paroisse” (s.v. *paroisse*).

Prem. att. auv. mod. de ce type lexical (déjà auv. *parrocha* [Herment 1398/1399 ds AM 14, 74]; cf. Ambert *perocco* [17^e s. ds RLiR 39, 22]), général dans les parlers contemporains (FEW 7, 658b, PAROCHIA; ALMC 1686; ALAL 1111).

planché n.m. “sol de la maison” (s.v. *sole*).

La forme du mot dénonce un terme ressortissant au fr. rég. (cf. les synonymes → CARRONNÉ [v. n. 25] et PAVÉ). FEW 8, 353b, PHALANX, mentionne seulement mfr. *planché* “plancher” (Palsgr 1530; Est 1538; Mon 1636), mais v. aussi la n. 26 sur l’homophonie *planché/plancher*. Le type *planc(h)at* est bien attesté en occit. (FEW 8, 354a; aj. Cantal ds ALMC 683).

ponnar v.intr. “faire la moue, *fougnier*” (s.v. *lippu*).

Prem. att. de ce dérivé syncopé propre aux parlers occitans du nord du Massif Central: Cantal, HLoire, PuyDS. (Vinz. et ALAL p 17), ainsi que Lag. et Ussel DD (FEW 9, 260b, *POTT-; ALMC 411; ALAL 963*).

une prade n.f. “pré” (s.v. *pré*).

Prem. att. auv. mod. de ce mot bien représenté dans les parlers contemporains (FEW 9, 334b, PRATUM; Bonnaud s.v. *prairie*) et qui se trouve déjà chez Pezant sous la forme *prade* (ClermF. fin 16^e s. ds Noëls 23, 33). Synon. → PRAT.

prat n.m. “pré” (s.v. *pré*).

Prem. att. auv. mod. du mot (FEW 9, 334a, PRATUM; ALMC 912). Figure comme régionalisme (‘Narbonenses’) dans la première lexicographie française dp. Est 1549 (Roques). Synon. → PRADE.

prensours n.pl. “flux de sang, diarrhée sanglante” (s.v. *dysenterie*).

Hapax qu’il faut probablement rapprocher d’apr. *prensas* f.pl. “dysenterie” Rec (FEW 9, 364a, PRÈSSARE; 9, 365a, n. 1, pour l’explication des formes en *-n-*). Cf. le synonyme → EPRENSES.

prim adj. “mince” (s.v. *prime*).

Prem. att. auv. de ce mot représenté de façon sporadique dans les parlers contemporains (HLoire, Cantal, Vinz. [dans une loc.] ds FEW 9, 384b, PRIMUS; ALMC 1037 p 15, 23) et visiblement en recul devant l'emprunt à fr. *mince*; encore PuyDSO. *prin* en emploi substantival “homme mince” (17^e s., Bourg ds Noëls 69).

prou adv. “assez” ds *és prou* “c'est assez, il suffit” (s.v. *harol*, pour définir → HARO).

Prem. att. auv. mod. du mot, général dans les parlers contemporains (FEW 9, 418a, PRÔDE; ALMC 1343; ALAL 796); déjà aauv. *prou* (ClermF. 1477, DauzatMorphVinz 216).

pute n.f. “prostituée” (s.v. *putain*).

Prem. att. auv. du mot, général dans les parlers auv. (FEW 9, 634b, PUTIDUS; ALMC 1554; Bonnaud). L'attestation de frm. *pute* ds Stœr 1625 [sans marque] citée par FEW a sans doute Marquis 1609 comme source; cependant fr. *pute* est attesté de façon beaucoup plus continue que ne laisse entendre FEW l.c. (notamment env. 1125-13^e s. ds TL et 1552-1598 ds Hu). Synon. → LOIRE, LOUBE.

rauche adj. “enroué” (s.v. *enroué*).

Prem. att. auv. de ce mot (St-Anthème, Eglis. Vinz. ds FEW 10, 128b, RAUCUS; v. aussi Bonnaud s.v. *enroué*, *rauque*); FEW l.c. atteste encore mfr. *rauche* adj.f. D'Aub (< *rauche*, -o).

redouar v.intr. “rôder” (s.v. *rauder*).

Forme remarquable, mais qui soulève de graves difficultés d'analyse. Il paraît difficile de rattacher ce mot à autre chose qu'à *RÖTÜLÄRE⁽⁴⁵⁾; cf. pour la forme (dissimilation vocalique) et la distribution géographique les attestations du type *redoular* consignées par FEW 10, 510b (notamment Murat [1836], Mauriac, Chilhac) et pour le sens les dérivés occitans en *-ejar* (*ibid.* 511a). On doit alors, semble-t-il, faire l'hypothèse que *redouar* note [rəduwá] avec une séquence [-uw-] difficile à rendre avec les moyens graphiques du français dont use Marquis 1609. On aurait affaire,

(45) Nous ne savons que faire d'aauv. *redoyront* (« Ilz redoyront par la viallo / Et ne charriont crout ny piallo » Riom 1559/1560 ds BullAuv 92, 352), ClermF. *redouerà* “aller d'un côté et de l'autre” (après 1666, *Tabl. hist. de l'Auv.* 3, 104 et n. 4).

dans ce cas, à la plus ancienne manifestation de l'altération de *-l-* intervocalique catactéristique de nombreux parlars du Massif Central, ici à son premier stade [-w-] (-v- en 1631 ds Cordat [vel.], cf. RLiR 14, 166)⁽⁴⁶⁾. Ce changement phonétique, auquel une assez considérable littérature a été consacrée⁽⁴⁷⁾, affecte notamment (avec des résultats divers) les parlars d'une partie de la HLoire, du Cantal (sauf aurillacois) et du sud-ouest du PuyD. Certains parlars de la zone des Dores conservent [-w-] au moins dans certains environnements ou dans certains mots (Champeix, Latour-d'Auvergne, Tauves, Saint-Victor-la-Rivière, Saint-Floret).

reguinsar v.intr. “ruer, regimber” (s.v. *regimber* et *ruer*).

Mot dont nous ne connaissons pas de correspondants et dont l'origine nous demeure obscure. Rapport avec St-Simon *reguinna* “regimber en hennissant” etc. (FEW 17, 594b, WINNAN)?

revivre “regain” (s.v. *foin*, *regain*).

La forme en *-ivre* (qu'il ne faut pas lire **reviure*, cf. les graphies de → A DIOUSIAS, ENYOURAR, RIOU) montre qu'il s'agit d'un mot appartenant à l'usage régional du fr., ce que confirme la mise en contexte (article *le*). FEW 10, 361b, RÉVIVÈRE, relève mfr. *reviore* (auv. 1408 [forme non francisée]), mfr. frm. *revivre* (berr. morv. auv. 16^e s.-Trév 1771) et des formes dialectales en *-iu-*; aj. aussi mfr. *reviore* (PuyD. 1408 ds Charbonnier 327) et les données d'ALMC 962.

riere-belet n.m. “*pere de mon pere grand*” (s.v. *pere*).

Prem. att. auv. d'un terme en voie de disparition (ø ALMC 1611; ø ALAL 1035 et 1035*; ø Bonnau) qui ne survit que dans Vinz. *rīðə-bələ* “trisaïeu; (parfois) bisaïeu” (FEW 1, 321a, BELLUS). → BELET.

rigot n.m. “*perruque*” (s.v. *perruque*).

Prem. (et unique) att. auv., qui constitue un intéressant jalon géographique et chronologique pour l'histoire de ce type surtout représenté en occit. méridional (FEW 21, 557a, v. cependant n. 1; ø Bonnau).

(46) Cf. cependant la forme *la Javena* (à côté de *la Ghalena*) en 1441 (Amé, *D.T.* du Cantal), auj. *la Jallenne* (comm. d'Apchon, Cantal)?

(47) Se reporter notamment à DauzatGéogr 34-5; RLR 37, 10-40; RLiR 14, 165-71; Ronjat 2, 144-4; Straka/Nauton, *in Mélanges* 1945, t. V, *Études linguistiques*, Publ. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, Paris, 1947, 208 sqq. CamprGéogr 1, 286-304, 326-30; StrakaSons 401-6; NautonPhon 188-92.

riou n.m. "ruisseau" (s.v. *reu* et *rieu*).

Prem. att. auv. mod. (FEW 10, 422b, RIVUS; ALAL 230; ALMC 95).

saigne n.f. "marécage" (s.v. *marescage*).

Prem. att. auv. mod. de ce mot abondamment représenté dans les parlers contemporains et dans la toponymie (FEW 11, 71b, *SAGNA; ALMC 103, 920, 921; ALAL 234, 234*; ALLy 862); cf. encore frm. *saigne* (rég. PuyD. 1665 ds BullAuv 91, 322); déjà auv. *sanha*, *saina* (FEW l.c.; ø DAO 235). Synon. → PALUS.

Besse-en-Chandesse les Saincts n.m.pl. "cloches" (s.v. *cloche*).

Prem. att. auv. mod. (déjà auv. *seins*, *seig*, *cent*, tous 3^e qu. 13^e s. ds CConsMontferrandL) d'un mot qu'on retrouve ensuite sous la forme *sen* chez Pasturel (ClermF. mil. 17^e s. ds Bonnaud), mais qui a disparu des parlers actuels (ø ALMC 1695; ø ALAL 1115; ø Bonnaud); FEW 11, 606ab, SIGNUM. La forme de l'article suggère que le mot ressortit plutôt à l'usage régional du français; la graphie est étymologique (« vel a sanctitate quod benedicuntur vel a signo dando »), l'auteur prenant partie, de ce fait, pour la première hypothèse d'une manière peut-être significative (cf. déjà apr. *saintz* pl. Jaufre ds FEW 11, 606b).

samphonie n.f. "vielle" (s.v. *vielle*).

Prem. att. de ce type lexical représenté jusqu'ici for. vel. (1634, Cordat), hlim. (1779, DD) et Agen (av. 1667, Cort) (FEW 12, 489b, SYMPHONIA), et qui a disparu des parlers auv. contemporains (ø ALMC 1648; ø Bonnaud s.v. *cornemuse* et *vielle*). L'accent porte sur la deuxième syllabe (pour la graphie, cf. → BORIE, ESPECIE, GABIE); la graphie *-ph-* est étymologique (« a symphonia »).

say n.m. "graisse" (s.v. *sein*).

Prem. att. auv. de cette forme, bien représentée dans les parlers contemporains (FEW 11, 55b, SAGINA; ALMC 545; Bonnaud s.v. *sain-doux*); déjà auv. *sagy* (Aurillac hap. 14^e s. ds Lv).

se pron vers. réfl. 3 (s.v. *marrir*).

FEW 11, 358a, SE; Ronjat 3, 70.

segear v.tr. "faucher" (s.v. *foin*).

Prem. att. auv. mod. d'un verbe largement représenté dans les parlers contemporains sur une aire qui recouvre la HLoire, le Mauriacois et l'essentiel du PuyD., et se prolonge en Ardèche et en Corrèze (FEW 11,

364b, SÈCARE [aj. vel./hauv. *sedzā* ds MAnt 1832, 371]; ALF 541; ALMC 928; Bonnaud; EscoffierRemarques 116-7); déjà aauv. *seghar* "faucher" (Le Puy 1532 ds *Cahiers de la Haute-Loire* 1983, 118).

semenat part. passé-adj. "ensemencé" (s.v. *semé*).

Prem. att. auv. d'un verbe largement représenté dans les parlers contemporains (FEW 11, 434a, SÈMINARE; Bonnaud; cf. ALMC 197, 969).

sibot n.m. "sabot à jouer" (s.v. *sabot*).

Prem. att. auv. et prem. att. mod. d'un type lexical qui ne se retrouve dans les parlers auv. contemporains que dans CantalNO. (ALMC 1502, p 14, 15); à aj. FEW 15, II, 45a, *BÜTT.

spige n.f. "épi" (s.v. *epi*).

Prem. att. nord-occit. de ce mot bien représenté dans les parlers auv. contemporains (FEW 12, 172a, SPICA; ALMC 979; pour l'aphérèse de *e*-, cf. vel./hauv. *spídza* (1832), Murat *spidzā* (1836), PuyDSO. *spídzə* (ALF 474 p 705 et 807)).

sputir v.intr. "cracher" (s.v. *cracher*).

Forme aphérésée (→ SPIGE) dont le statut régional n'est pas complètement explicite («Aruer. *escupir q. Sputir*») et qui se révèle difficile à analyser. On ne voit guère en effet par quelle voie la rattacher à *SKÜPPIRE (FEW 21, 321-4) ou à SPÜTARE (FEW 12, 215a), à moins d'imaginer un hybride *SPÜTTIRE (avec non seulement changement de conjugaison, mais aussi gémination expressive à l'instar de *SKÜPPIRE). Synon. → ESCUPIR.

tabustar v.tr. "heurter" (s.v. *heurter*).

Le texte porte *tabustat*, que nous corrigeons d'après la forme habituelle des infinitifs de classe I dans Marquis 1609 (*tabustar* se lit dans de Brosses 1625). Prem. att. auv. d'un verbe encore attesté dans les parlers contemporains (vel. ds FEW 13, I, 8b, TABB-; aj. Brioude, Gannat ds Bonnaud; Ambert ds Jars; St-Pont ds Gagnon).

toüaille n.f. "nappe" (s.v. *nappe*)⁽⁴⁸⁾.

Prem. att. auv. d'un mot qui se retrouve dans les parlers contemporains (Cantal, hauv. Ytrac, Mauriac, Murat, Vinz. ds FEW 17, 409a, THWAHLJA; Gelles mil. 19^e s. ds Bonnaud; PuyDSO. p 16, 17 ds ALAL 905).

(48) L'arvernisme pourrait être *nape*!

tran tran n.m. “son du cornet de chasse” (s.v. *cornet*).

Prem. att. du mot. FEW 13, II, 196b, TRAN-, ne relève que frm. *tran-tran* “son du cor” (Cotgr 1611-Wid 1675). Le caractère régional paraît douteux.

truli n.m. “pressoir” (s.v. *pressoir*).

Graphie déroutante, à corriger peut-être en *truil*. Prem. att. auv. mod. (déjà aauv. *troilh* ClermF. 1303 ds BillyCondamine 703) du mot, représenté dans les parlers contemporains de la HLoire (vel. ds FEW 13, II, 39b, TÖRCÜLUM; ALMC p 9, 12, 20) et du PuyD. (Vinz. ds FEW 1.c.; ALLy 210 p 36; Arconsat).

un art. indéf. m.sg. (s.v. *chasal, fange* et *loinseau*).

FEW 14, 56a, UNUS; Ronjat 3, 130-1; ALMC 1797; ALAL III.

une art. indéf. f.sg. (s.v. *huche, lievre, palus, porque* et *pré*).

FEW 14, 56a, UNUS; Ronjat 3, 131; ALMC 1797; ALAL IV.

Vacciviere n. de l. Vassivière (ham., Besse-en-Chandesse, PuyD.) (s.v. *fourmage*).

Le texte porte *Vacciniere*, faute évidente que nous corrigeons⁽⁴⁹⁾. Autres formes anciennes: *Vassyveyra* 1321 ds Tardieu, *Vassiviere* 1619 ds BullAuv 91, 317 et 318.

verruge n.f. “verrue” (s.v. *poireau* et *verrue*).

Prem. att. auv. d'un mot bien représenté dans les parlers contemporains sous la forme correspondante en HLoireN. et dans le PuyD. (FEW 14, 306a, VÉRRUCA; ALMC 1563; ALAL 738).

de xar n.m. “oing de porc” (s.v. *oing*).

Forme énigmatique. On se demande ce que peut noter *x-*. Une correction *lar* (cf. FEW 5, 189a, LARIDUM) paraîtrait arbitraire.

Jean-Pierre CHAMBON, Centre du FEW (Bâle)
Terence R. WOOLDRIDGE, Université de Toronto

(49) De Brosses corrige *de Vaccinieres* en *vaccinieres*.

TEXTE DES AJOUTS AUVERGNATS DE MARQUIS 1609

Légende :

- [] texte existant (hérité de Stœr 1603)
- /./ coupure faite par nous
- // frontière entre deux alinéas

- “[Bru, Nurus, *Mabru*, *c'est la femme de mon fils mon Bruman, le mari de ma fille*, Genet.] // *Aruerni vocant Nore.” (s.v. Bru 171b)
- “[Canaille, Canes, Fex ciuitatis, *on vse aussi du mot Racaille.*] // *Aruernis, *Chinaille de chien.*” (s.v. Canaille 182a)
- “[Chariuari, Traductio /./] // *Charuali, Aruernis.” (s.v. Charivari 212b)
- “[Vn cochon de laict, Lactetus porcus.] // *armet, *Cochet.*” (s.v. Cochon 235a)
- “[Cochet, Pullaster. petit coq, coquelet.] // *Armet vn porcelet.” (s.v. Cochet 235a)
- “[Coeffure. Antienne coeffure de femme, Calantica /./] // *Armet. canote q. calotte.” (s.v. Coeffure 235a)
- “[Coenne, de lard, Cutis.] // *Armet codene.” (s.v. Coenne 235a)
- “[Coing, fruct, Vne pomme de coing, Cydonium /./] // *Armet Codoin. Codoniat.” (s.v. Coing 237b)
- “[Comprer, voyez Comparer, pour Acheter.] Aruer, crompar.” (s.v. Comprer 254b)
- “*Conche, vaisseau creux fort ouuert, comme vn bassin Aruer. sic voant, la fontaine, où l'eau se ramasse dans vn semblable lieu, faict de plusieurs grandes pierres cimentees & ioinctes.” (s.v. Conche 258a)
- “[Corée, voyez Pressure.] // *Aruer. Corade.” (s.v. Corée 287b)
- “*Cornard, cocu, banard Auernis bane signifie corne.” (s.v. Cornard 287b)
- “[Cornet ou trompe, Cornu.] // *Le tran tran du Cornet de chasse, Aruer. Troairib.” (s.v. Cornet 288a)
- “[Cocourde, Cucurbita /./ Les autres disent Courde, & mieux Course.] // *Aruer. Cougourle. Alij Citrouille.” (s.v. Cocourde 293a)
- “[Coupeaux que font les charpentiers, Chidis, Assulæ.] // *Aruer. vocant, Charpeilles.” (s.v. Coupeaux 298b)
- “[Coupet d'vn edifice & autres choses /./] // *Aruer. le bas du derrier de la teste.” (s.v. Coupet 298b)
- “[Courée de mouton, id est, la pressure.] // *Aruer. Courade.” (s.v. Courée 301b)

- “[Courroye, *Il vient de Corrigia.*] // *Vel *Courraye* ./ Aruer. Courrege.” (s.v. Courroye 304a)
- “[Courroux, *Indignatio* ./] // *Couroux ou courours Aruer.” (s.v. Courroux 304b)
- “*Coutau voisin, plantureux, vineux. Rons. // *Coutau Aruer. Muletier, quia ores montem, & mulum significat.” (s.v. Coutau 309b)
- “[Cracher, *Screare* ./] // *Aruer. escupir q. Sputir.” (s.v. Cracher 311b)
- “[Crosser, Quatere ./ Alij scribunt *Crouler* ./] // *Crosser Aruer. signifie bercer les enfants au berceau, pour les faire dormir avec que tel bransle.” (s.v. Crosser 322a)
- “*Cuirasse Aruer. collet de cuir.” (s.v. Cuirace 326b)
- “[Custode, ou *Gardien des Cordeliers*, Custos.] // *Custode de Saincte Croix à Lyon. // *Custode Aruer. le ciboire, où l'on tient le sainct Sacrement.” (s.v. Custode 328b)
- “[Défrauder, Defraudare.] // *Tromper, Aruer. barater.” (s.v. Défrauder 346b)
- “[Dehors, *Il vient de Foris* ./ quasi Deforis.] // *Aruer. Defore.” (s.v. Dehors 347b)
- “[Derrain, *Picard, c'est Dernier.*] // *Aruer. Darrei.” (s.v. Derrain 362b)
- “[Desaccoupler ou Descoupler bœufs, Boues abiugare, Desiugare, Disiungere.] // *Aruer. Disiougar leur oster le ioug.” (s.v. Desaccoupler 363b)
- “[Desbourber, *Tirer hors du bourbier* ./] // *Aruer. destanger.” (s.v. Desbourber 365b)
- “[Vouer quelqu'vn, & le donner au diable, Deuouere aliquem,] // *Diableyer. Aruer. Diableiar.” (s.v. Diableyer 391b)
- “A Dieu, Aueto, à la fin d'vn epistre, Vale. s'en allant, Aruer. A Diouias q. A Dieu soyez vous.” (s.v. Dieu 392b)
- “[Dinandier, ou maignen, ou chaudronnier, Ærarius faber. ./] Aruer. perolier, deperol.” (s.v. Dinandier 397a)
- “*Don, Donnus per syncop. à Dominus sic Hispan. Nobiles, & in Gallia quidam Religiosi vocantur, Dons, *Don Bernard*, *Don Prieur*, & Aruer. Donne signifie, Dame & Ital. La Madonna de Loretto, &c.” (s.v. Don 408b)
- “[Dysenterie, vn flux de ventre avec le sang ./] // *Aruer. les éprenses, & prensours flux de sang.” (s.v. Dysenterie 422b)

- “[Eaue, ou Eau, Aqua, *Aigue*,] Aruernis, [& Narbonensibus, vnde & nos, *Aiguiere*, quasi Aquarium,] Inde *Entraigues, chaudes aigues.*” (s.v. Eaue 422b)
- “*Eguille à coudre*, Acus. *Aruer. Aguthe* /.” (s.v. Eguille 427b)
- “[Enroué, Raucus.] Aruer. *Rauche.*” (s.v. Enroué 456a)
- “[Ensorceler, Fascinare, Effascinare.] // **Enfascinar, Aruer.*” (s.v. Ensorceler 458b)
- “[Vn ansorceleur, Fascinans.] // **Magicien, sorcier, Facineir, Aruer.*” (s.v. Ansorceleur 458b)
- “[Enyurer, Inebriare.] // **Aruer. Enyourar.*” (s.v. Enyvrer 473b)
- “[Escalas, Adminiculum vitis, Palus /.] // **Aruer. Paisse, Paisseler.*” (s.v. Escalas 478b)
- “[vn Eschaudé, Crustulum bicornis. B.] Aruer. *Chaudelet.*” (s.v. Eschaudé 480a)
- “[Eschauder quelque chose, Calida perfunder.] // **I'y ay este eschaudé, Aruer. Aiglageat.*” (s.v. Eschauder 480a)
- “[Vne eschelle, Scala /.] Aruer. Eschale., *Escalier. vne viz.*” (s.v. Eschelle 480b)
- “[Escler que fait le tonnerre /.] Aruer. *Eiluciade.*” (s.v. Escler 482b)
- “[Esclerer & reluire /.] Aruer. *Eiluciar.*” (s.v. Esclerer 482b)
- “[Escouër, Caudam præcidere.] // **Aruer. la coue, cauda. // [Escoué, Cauda mutilus, Curtatus,] Escouat.*” (s.v. Escouër 484a)
- “[Escouuillon, Picardis *Vauldrée*, Peniculus furnarius.] // **Aruer. L'Escoube, à scopis.*” (s.v. Escouillon 485a)
- “[Esguiere, Ampulla ad mensam, Aqualis /.] *De ce mot Latin Aqua, aucuns dient Aigue ou Egue, les autres dient Esue ou Eue, nous disons Eau. De Aigue ou Egue, vient Aiguiere & Euiere. De Esue ou Eue, vient Esuier ou Euier.] // *Aygueyre, Aruer. *Esdeguier.” (s.v. Esguiere 490b)*
- “[Esguille, Cerchez, Aiguille.] // **Acus, Aruer. Agulle.*” (s.v. Esguille 490b)
- “[Vn esguillon, Stimulus, Aculeus /.] // **Aruer. Estombel, Aguillade pour piquer les bœuf.*” (s.v. Esguillon 490b)
- “[Epi de blé, Spica.] // **Aruer. Spige.*” (s.v. Espi 503a)
- “[Espice ou espicerie, Species /.] Aromata.] // **Aruer. Especie.*” (s.v. Espice 503a)

- “[Essil, *dont on couure les maisons*, Scandula, *Peut estre que mieux on l'es-criroit Aissif, car ce sont petis ais fendus.*] // *Aruer. Assille.” (s.v. Essil 506b)
- “*Estele, *Aruernis buche de bois*, Rons. *s'en sert.*” (s.v. Estele 510b)
- “[Exclamer, Exclamare, *S'escrier,*] // *Aruer. Bramar.” (s.v. Exclamer 524a)
- “[Tu t'es mis plus auant en la fange ./.] // *Aruer. en vn fangeas.” (s.v. Fange 543a)
- “[Fantastique, *Il vient de Phantasticus mot Grec*, id est, imaginatiuus.] // *Aruer. fantomous, Capricieux.” (s.v. Fantastique 544a)
- “[Febue, Faba, Cyamos.] // *Aruer. Faue.” (s.v. Febve 550b)
- “[Feé, Mot qui vient du Latin, Fatum, comme qui diroit, Fatatus, Fato submissus.] // *Aruer. Fade.” (s.v. Feé 551a)
- “*Iour festable. Aruer. Colable, chomable.” (s.v. Feste 555b)
- “[Foin d'arriere saison, Regain ./.] // *Aruer. Le reuiure.” (s.v. Foin 569b)
- “[Faucher de foin, Fœnum secare] ./.] // Aruer. segear q. secar.” (s.v. Foin 569b)
- “[For, est vne diction, laquelle en composition quelquesfois signifie hors, comme forclorre, Elle se rapporte à la præposition Latine] foris vel Aruer. fore [extra: comme on appelle forbourg ce qui est hors l'enclos d'vne ville ./.]” (s.v. For 573a)
- “[Foret, forando, Terebellum, Aucuns l'appellent Giblet autres, Villiette & Percoir,] Claueliere Aruer. furette.” (s.v. Foret 575b)
- “[Fourchu, Bifidus.] *fourchat, Aruer. bidens.” (s.v. Fourchu 582b)
- “*Fourmage, caseus, Aru. froumage, & fourme, d'Auuergne excellents pour les bonnes herbes du mont d'or, & aultres montagnes de Vacciniere, prez de Besse, où s'en faict la principalle debite, pour les porter à Paris à Lyon; & autres villes de France, mesme iusques à Rome.” (s.v. Fourmage 583a)
- “*Fourmage de cresme, frais, vieil, pourri, Ioannaux (faicts à la S. Iean) soupe au fourmage.” (s.v. Fourmage 583a)
- “[Se fouruoyer moins, Compendium errationis facere.] *Aruer. se marrir, id est, s'égarer.” (s.v. Fourvoyeur 584b)
- “[Pressure, ou Fresure, ou Corée de porceau, Exta porcina.] Aruer. Courade.” (s.v. Pressure 590b)

- “[Geole, vient de Caeola diminutif, de Caea. Ce que le François dit Cage d'oiseau, le Latin, Caea, le Picard dit Gayole ou Geole.] *Aruer. Gabie.” (s.v. Geole 612b)
- “[Glout, Ce mot vient de Gluto ./ Guiosus, Ingluuiosus.] *Aruer. Glore, friant.” (s.v. Glout 616b)
- “[Gogue ./ Tu es en tes gogues ./] // *Aruer. Gogues signifient boudins.” (s.v. Gogue 617a)
- “[Gorrier, Fortassè γαυρος, id est, superbus ./] // *Aruer. Gorri, brigard. // [Qui est fort gorrier, Vestitus delicatè.]” (s.v. Gorrier 618a)
- “*Granadier Aruer. Migranier & le fruct mi graine pour grenade,” (s.v. Granadier 623b)
- “[Menu grauois, Arena.] // *Aruer. graue.” (s.v. Gravois 626a)
- “[Passer à gué. Vadare.] *Gueer, Aruer. gazar” (s.v. Gué 631a)
- “*Hahan & Hahaner soubs le faix v. haleter de la vient Afanar Aruer, id est, trauailler beaucoup.” (s.v. Hahan 638b)
- “[Harol, Crier harol ./] // *Haro Aruer. significat, c'est assez, il suffit, és prou.” (s.v. Harol 644a)
- “*Hay interiectio dolentis ab Heia, Aruer. haye, per metathesin, Hay, voy, adhortantis, harri, en Languedoc.” (s.v. Hay 647b)
- “[Herroir, Heriserò.] // *Alij Harsoir. Aruer. Arsere.” (s.v. Hersoir 652b)
- “[Heurter & frapper à la porte ./] // *Fraper, Aruer. Tabustat.” (s.v. Heurter 654b)
- “[Huche, C'est vne caisse de bois à gueule bée, ou on pestrist le pain, Mactra.] Aruer. vne mays [Et la caisse du moulin où le grain est engrené pour mouldre.]” (s.v. Huche 663b)
- “[Jardin à herbes & arbres, Hortus.] // *Aruer. l'Hort.” (s.v. Jardin 668b)
- “[Iouëdi, ou Iœudi, quasi Ioue di, comme l'Italien dict aussi Giouedi ./] // *Aruer. Digioux.” (s.v. Jouëdi 692b)
- “[Iuene, voyez ieune.] // *Aruer. Ioueine.” (s.v. Juene 702b)
- “[Tirer le laict de la mamelle d'une femme, comme d'une vache, Mulgere, Immulgere.] // *Rons. dict traire Aruer. Monze, à mulgendo.” (s.v. Laict 713b)
- “*Petit laict, Megue. Aruer. Mergue.” (s.v. Laict 713b)
- “[Laignie, mot de Picardie, signifiant, bois, venant du mot Latin, Lignum,] Aruer. leigne, & leigner, id est, bucher.” (s.v. Laignie 714a)
- “*Leuë, leuca, Aruer. legue, voyez lieuë.” (s.v. Levë 727b)

- “[Qui a grosses leures, Chilo.] *Aruer. *Laurud, laurude.*” (s.v. Levres 728b)
- “[Lieue, Vne lieue, Duo milia passum ./] Les barbares on accoustumé de dire, Vna leuca ./] // *Lieue voyez *Leuē*, Leuca Aruer. *Legue.*” (s.v. Lieve 735a)
- “* ./ Aruer. *vne lebre.* // [vn Lieure, Lepus.]” (s.v. Lievre 735a)
- “[Lieutrin, ou le Iubé Odeum B. Aucuns escriuent Letrin ./] // *Aruer. letrey.” (s.v. Lieutrin 735b)
- “[Lignier & tas de bois, Strues ./] // *Aruer. *Lenieir.*” (s.v. Lignier 736a)
- “[Limace, ou Limaçon, Limax ./] // Vn limaçon en sa coquille, Cochlea.] // *Aruer. *limas.*” (s.v. Limaçon 736b)
- “[Lippu. Labeo, vel potius, Lypu, à λυπη ./] vnde Faire la lype ./] *Faire la mouë, fougner, Aruer. *ponnar.*” (s.v. Lippu 738a)
- “[Vn Loinseau de fil, Picardis, Plouton, vel peloton, Francis, Glomus ./] *Aruer. *vn grantou.*” (s.v. Loinseau 741b)
- “[Louche, Il vient de Luscus.] *Aruer. *Guialre, bigle.*” (s.v. Louche 744a)
- “[Louue, Lupa.] // *Il se prend aussi pour vne paillarde. Vnde Lupanar, Aruer. *Loube.*” (s.v. Louve 746a)
- “[Maquereau, Solicitator ./] Aussi le poisson que nous appellons Maquereau ./ comme aussi les maqueraux qui viennent en hyuer aux iambes de ceux qui se chauffent trop pres du feu, Picardi vocant Truyettes,] Aruer. *Chabres.*” (s.v. Maquereau 771a)
- “[Mardi, Martis dies.] *Auer. *Dimars.*” (s.v. Mardi 773a)
- “[Marescage, Palus ./] // *Aruer. *vne palus, & saigne.*” (s.v. Marescage 773a)
- “[Se Marrir & courroucer de quelque chose ./] // *Aruer. *se marrir se prend pour se fouruoyer.*” (s.v. Marrir 777b)
- “[Vne Masure, Parietina, Maseria.] // *Aruer. *vn chasal.* ./ [Mat, Italis idem qui nobis, Sot, ματαιος ./] Inde Matois, homme vain ./]” (s.v. Masure/mat 780a)
- “*De la France on enuoye les foulx à S. Maturin, comme en Velay à S. Chafre de Monastier.” (s.v. Mat 780a)
- “[Materas, dont on tire à l'arbaleste ./] // *Aruer. *Mattras, voyez sagette.*” (s.v. Materas 780a)
- “[Mesle, fœmin. est vn terme picard, & vient du Latin Mespilum, le commun François l'appelle Neffle.] *Aruer. *Mescle.*” (s.v. Mesle 795b)

- “[Mesler, Miscere, Turbare.] // **Aruer. Mesclar.*” (s.v. Mesler 795b)
- “[Metairie, maison & edifice hors la ville ./] // **Lugd. grange*, Aliis Bastide, Aruet. Borie.” (s.v. Metairie 800a)
- “[Miiour, comme minuict, Meridies.] **Aruer. Meidie.*” (s.v. Mijour 806a)
- “[Mie de pain, Panis friatus, Medulla panis, vel quasi Medium, vel à Mica, Sermoni vernaculo additur ad maiorem negationem. *Il n'y est mie* ./ // Miel, Mel.] **Mie, Aruer. Mige.*” (s.v. Mie 806b)
- “[Qui recueille ou baille les miettes, Analectus ./] **hinc Emier, Aruer. Eibrasar.*” (s.v. Miettes 807a)
- “[Monastere, monasterium.] // **Aruer. monstier.*” (s.v. Monastere 815b)
- “*[Mourre, Aruer. se prend pour la face, Mourru, id est. mal facie, Idem illis chareuirad.]” (s.v. Mourre 827a)
- “[Muet mutus.] // **Aruer. mut. per apocop.*” (s.v. Muet 831b)
- “[Muletier, Mulio.] // **Aruer. Coutan, à colle & monte, qui ḍqoç dicitur vnde & Mulus ḍqoç vocatur quod aptum, fit montib.*” (s.v. Muletier 832a)
- “[Musette, voyez Cornemuse & Musaraigne.] **Aruer. Chabrete.*” (s.v. Musette 833a)
- “[Mut comme vn chien mut, voyez Bauds.] **Mut Aruer. Mutus.*” (s.v. Mut 833b)
- “[Nappe ./ Mappa, En quelques endroits, on l'appelle Mantil, Metre la nappe, Mappam sternere.] // **Nape, Aruer. touaille ./*” (s.v. Nappe 835b)
- “*[Congeire Aruer. Niuis congeries.]” (s.v. Neige 842b)
- “*[Noel, ou Nouel ./ La natuité du Seigneur ./] // *Aruer. chalendes, à calendis.*” (s.v. Noel 846a)
- “[Nouel, Voyez Noel.] **Nouel, Aruer. Nouus.*” (s.v. Nouel 851b)
- “[de l'Oing de porc, Axungia.] **Aruer. de Xar.*” (s.v. Oing 865b)
- “[Orphelin, Orphanus. Orbus vtroque parente ḍqφανοç, quasi *Orphenin.*] // **Aruer. Orphani ./*” (s.v. Orphelin 880a)
- “[l'Oriere, ou l'Oree, d'vn bois, Ora, id est, extremitas.] **Aruer. L'oreyre.*” (s.v. Oriere 881a)
- “[Orler, est oram sine extremitate contortam & quasi complicatam consuere.] **Aruer. Orlar.*” (s.v. Orler 881a)
- “[Ormaire, semble meilleur Armaire, à nomine Armarium.] **Aruer. Armasi.*” (s.v. Ormaire 881a)

- “[Orteil, *Les orteils des pieds ./ Semble qu'il vienne de Articulus, & qu'il faille dire Arteil,*] comme en Auuer.” (s.v. Orteil 882a)
- “[Vne paelle, non pas à frire, mais vne paelle ronde ayant des bords à l'entour, comme vn bassin, laquelle on met sur le feu avec vn trepied, Patella.] // *Aruer. Padelle.” (s.v. Paelle 890a)
- “*Paillotte Aruer. chapeau de paille.” (s.v. Paillotte 890b)
- “[Paroisse, qu'on dit communément Parœce, Curia ./] *Parroche. Aruer.” (s.v. Paroisse 910a)
- “*Pates de vieux linges pour faire le papier. Aruer. Peilles, vnde Peillerot.” (s.v. Pates 922a)
- “[Le pere de mon pere grand. Proauus.] *Aruer. Riere-belet.” (s.v. Pere 936a)
- “[Pere grand, Auus, Papus.] *Aruer. Belet.” (s.v. Pere 936a)
- “[Vne Perruque, ou cheueleure, Coma ./] *Aruer. Rigot.” (s.v. Perruque 938b)
- “[Vne Pesche, Malum Persicum.] *Aruer. persige.” (s.v. Pesche 940b)
- “[Vn Poireau, ou Verrue, Verruca.] *Aruer. verruge.” (s.v. Poireau 973b)
- “[Pois, dont vient Peser, Cerchez Poix.] *Aruer. Peis.” (s.v. Pois 974a)
- “[Porcelet & cochon, Porcellus.] Aruer. Couchet.” (s.v. Porcelet 978b)
- “[Vne Porque, Sus fœmina, porca.] *Aruer. vne coche, Gall. Truye.” (s.v. Porque 979a)
- “[Pré,] Aruer. [dicunt Prat, On dict aussi vne prée & prairie.] *Aruer. vne prade.” (s.v. Pré 995b)
 ((N.B. DFL-S1603 = “Narbonenses dicunt Prat”; M change “Narbonenses” en “Aruer.”))
- “[Vn Pressoir, Torcular, vel Torcularium.] *Aruer. Truli.” (s.v. Pressoir 1005a)
- “[Prime, id est, Tenuis.] // *Aruer. prim.” (s.v. Prime 1009b)
- “[Putain, prostibulum, Scortum, Meretrix ./] *Aruer. Pute, loube, loire.” (s.v. Putain 1044b)
- “[Rauder, voyez Roder.] Aruer. Redouar.” (s.v. Rauder 1069a)
- “[Regain, quasi diceres secundum lucrum, Fœnum cordum & serotinum.] *Aruer. Reuiure.” (s.v. Regain 1086a)
- “[Regimber, Calcitrare ./] // *Ruér Aruer. reguinsar.” (s.v. Regimber 1088a)
- “[Reu, ou Ru, Riuus.] *Aruer. Riou.” (s.v. Reu 1126b)

- “[*Vn Rieu, Riuus, vn Reu, ou Ru ./.*] **Aruer. Riou.*” (s.v. Rieu 1131b)
- “[*Ruer des pieds, Calcitrare.*] **Regimber, Aruer, Reguinsar.*” (s.v. Ruer 1143a)
- “[*Vn Sabot à se iouer, Turbo, Tibull.*] **Aruer. Sibot,*” (s.v. Sabot 1144b)
- “[*Sabots & souliers de bois, Soleæ ligneæ ./.*] **Aruer. Esclos.*” (s.v. Sabot 1144b)
- “**Sein, ou lon fond le sein de quelque porc bien gras, Vig. Im, Aruer: Say.*” (s.v. Sein 1165a)
- “**Ensemencé. Aruer semenat.*” (s.v. Semé 1168b)
- “[*Serpent d'eau, Boa ./.*] **Aruer. Bobe.*” (s.v. Serpent 1176b)
- “[*Sole ./ vient du Latin Solum, qui signifie la basse superficie, sur laquelle les autres sont establies.*] Hinc, Aruer. appellent le Sol de la maison, soit paué, carronné, ou planché.” (s.v. Sole 1188b)
- “[*Tante, Pic. Ante, & Belle ante.*] **Aruer. Ande.*” (s.v. Tante 1225a)
- “[*Tromper aucun par finesse, sans qu'il s'en prenne garde, Obrepere.*] **batar. Aruerr. de barat,*” (s.v. Tromper 1286a)
- “[*Traire vne vache, Mulgere ./.*] // **Mouse, Aruer. q. Moulse.*” (s.v. Vache 1294b)
- “[*Vendredi ./.*] **Aruer. Diuendres.*” (s.v. Vendredi 1302b)
- “[*Vne Verrue & petit morceau de chair esleué sur le corps, Verruca.*] // **Aruer. Verruge.*” (s.v. Verrue 1312b)
- “[*Vne Vielle dequoy iouent communement les aueugles.*] // **Vielle d'Homere Troyenne, Rons. Aru. Samphonie, à Symphonia.*” (s.v. Vielle 1318a)

/sic/

vaiseau 258a	bœuf 490b	Auer. 773a
voant 258b	de 569b	Aruet. 800a
Auernis 287b	Herroir 652b	Coutan 832a
avec que 322a	Tabustat 654b	Aruerr. 1286a
ansorceleur 458b	on 735a	

Suppressions d'arvernismes in dB

- a) lettres *A* à *L*: s.v. Coupet, Esguiere, Espice, Foin (2e: “...*se-gear...*”), Loinseau;
- b) lettres *M* à *Z*: tous sauf s.v. Maquereau, Mardi, Metairie, Paillotte, Reu, Rieu, Ruer, Sabot (X 2), Sein, Serpent, Sole, Tante.

INDEX ÉTYMOLOGIQUE
(entrées du FEW)

ACÚCÜLA, <i>agulle</i>	CŪCŪRBĪTA, <i>courgourle</i>
ACÙLEATUS, <i>aguillade</i>	CŪPPA, <i>coupet</i>
*AFFANARE, <i>afanar</i>	CUSTODIA, <i>custode</i>
AMÍTA, <i>ande</i>	CŪTÍNA, <i>codene</i>
AQUA, <i>aigue, esguedier</i>	CYDÓNĒUM, <i>codoin, codoniat</i>
AQUARIUS, <i>aygueyre</i>	
ARMARIUM, <i>armasi</i>	DE, <i>de</i>
ARTÍCÜLUS, <i>arteil</i>	DE RÉTRO, <i>darrei</i>
ASSIS, <i>assille</i>	DEUS, <i>A Dioussias</i>
ASTELLA, <i>estele</i>	DIABOLUS, <i>diableiar</i>
	DÍES, <i>meidie</i>
*BANNOM, <i>banard, bane</i>	DOMINA, <i>donne</i>
BELLUS, <i>belet, riere-belet</i>	ĒBRIUS, <i>enyourar</i>
BOVA, <i>bobe</i>	ESSE, <i>és</i>
BOVARIA, <i>borie</i>	
*BRAMMÔN, <i>bramar</i>	FABA, <i>fave</i>
*BRAS-, <i>eibrasar</i>	FANI, <i>fangeas</i>
*BÜTT, <i>sibot</i>	FASCINARE, <i>enfascinar, fascineir</i>
	FATA, <i>fade</i>
CALENDAE, <i>chalendes</i>	FÖRAS, <i>defore, fore</i>
CALIDUS, <i>chaudelet</i>	FORARE, <i>furette</i>
CANIS, <i>chinaile</i>	FORMA, <i>fourme</i>
CAPRA, <i>chabres, chabrete</i>	FORMATICUM, <i>froumage</i>
CARIBARÍA, <i>charvali</i>	*FUNDIARE, <i>fougnier</i>
CARPERE, <i>charpeilles</i>	FÜRCA, <i>fourchat</i>
CASALIS, <i>chasal</i>	
CAUDA, <i>coue, escouat</i>	GLADIUS, <i>aiglageat</i>
CAVEA, <i>gabie</i>	GLÜTTO, <i>glotre</i>
CLOPPUS, <i>esclos</i>	GORR-, <i>gorri</i>
CÖLËRE, <i>colable</i>	GOG-, <i>gogues</i>
COMPÄRÄRE, <i>comprar</i>	GRANUM, <i>migraine, migranier</i>
CONCHA, <i>conche</i>	*GRAVA, <i>grave</i>
CONGËRIES, <i>congeire</i>	
CÖR, <i>couroux</i>	HA, <i>haye</i>
CORATUM, <i>corade</i>	*HARA, <i>haro</i>
CÖRIUM, <i>cuirasse</i>	HËRI, <i>arsere</i>
CÖRRIGIA, <i>courrege</i>	HÖRTUS, <i>hort</i>
*CORRÜPTUM, <i>couroux</i>	ILLE, <i>la</i>
	IN, <i>en</i>

JOHANNIS, <i>Joannaux</i>	*PARIUM, <i>perol, perolier</i>
JUGUM, <i>disjougar</i>	PAROCHIA, <i>parroche</i>
JUPITER, <i>digioux</i>	PATÈLLA, <i>padelle</i>
JÜVĒNIS, <i>joueine</i>	PAVIRE, <i>pavé</i>
KERTE, <i>graoutou</i>	PAXILLUS, <i>paissés, paisseler</i>
KOŠ-, <i>coche, cochet</i>	PĒNSUM, <i>peis</i>
*KROTTIARE, <i>crosser</i>	PĒRSICUM, <i>persige</i>
LABRUM, <i>laurud</i>	PHALANX, <i>planché</i>
LECTORIUM, <i>letrey</i>	PHANTASMA, <i>fantomus</i>
LĒPUS, <i>lebre</i>	PILLEMUM, <i>peillerot, peilles</i>
LEUCA, <i>legue</i>	*POTT-, <i>ponnar</i>
*LEUXOS, <i>eiluciade, eiluciar</i>	PRATTEIN, <i>barat, barater</i>
LIGNUM, <i>leigne, leigner</i>	PRATUM, <i>prade, prat</i>
LIMAX, <i>limas</i>	PRĒSSARE, <i>eprenses, prensours</i>
LŪPUS, <i>loube</i>	PRĪMUS, <i>prim</i>
LÜTRA, <i>loire</i>	PRÔDE, <i>prou</i>
	PŪTIDUS, <i>pute</i>
	QUADRUS, <i>carronné</i>
MAGIS (-idis), <i>mays</i>	RAUCUS, <i>rauche</i>
*MARRJAN, <i>marrir</i>	RĒVIVĒRE, <i>revivre</i>
MARTIS, <i>dimars</i>	RĪVUS, <i>riou</i>
MATĀRIS, <i>mattras</i>	*RÖTŪLĀRE, <i>redouar</i>
*MĒSĪGUS, <i>merge</i>	SAGINA, <i>say</i>
MĒSPILUM, <i>mescle</i>	*SAGNA, <i>saigne</i>
MĒSCŪLARE, <i>mesclar</i>	SCALA, <i>eschale</i>
MĪCA, <i>mige</i>	SCOPA, <i>escoube</i>
MŌNASTĒRIUM, <i>moustier</i>	SĒ, <i>se</i>
MŪLGĒRE, <i>mouse</i>	SĒCARE, <i>segear</i>
*MŪRR-, <i>mourre, mourru</i>	SĒMINARE, <i>semenat</i>
MŪTUS, <i>mut</i>	SIGNUM, <i>Saints</i>
NATALIS, <i>nouel</i>	*SKALA, <i>canote</i>
NŪRUS, <i>nore</i>	SPECIES, <i>especie</i>
ÓRA, <i>oreyre</i>	SPICA, <i>spige</i>
ÓRPHĀNUS, <i>orphani</i>	SPŪTĀRE, <i>sputir</i>
*ÓRŪLARE, <i>orlar</i>	STIMULUS, <i>estombel</i>
PALEA, <i>pailbote</i>	SYMPHONIA, <i>samphonie</i>
PALUS (-ūdis), <i>palus</i>	TABB-, <i>tabustar</i>
	*TANA, <i>destanger</i>

THWAHLJA, *toüaille*

VENUS, *divendres*

þWAIRHS, *guiarle*

VĒRRUCA, *verruge*

TÖRCÜLUM, *truli*

VIBRARE, *charevirad*

TRAN-, *tran tran*

*WAd, *gazar*

ŪNUS, *un, une*

D'origine inconnue ou non reconnue :

coutau

rigot

escupir

sputir

reguinsar

xar

Index des noms de lieux :

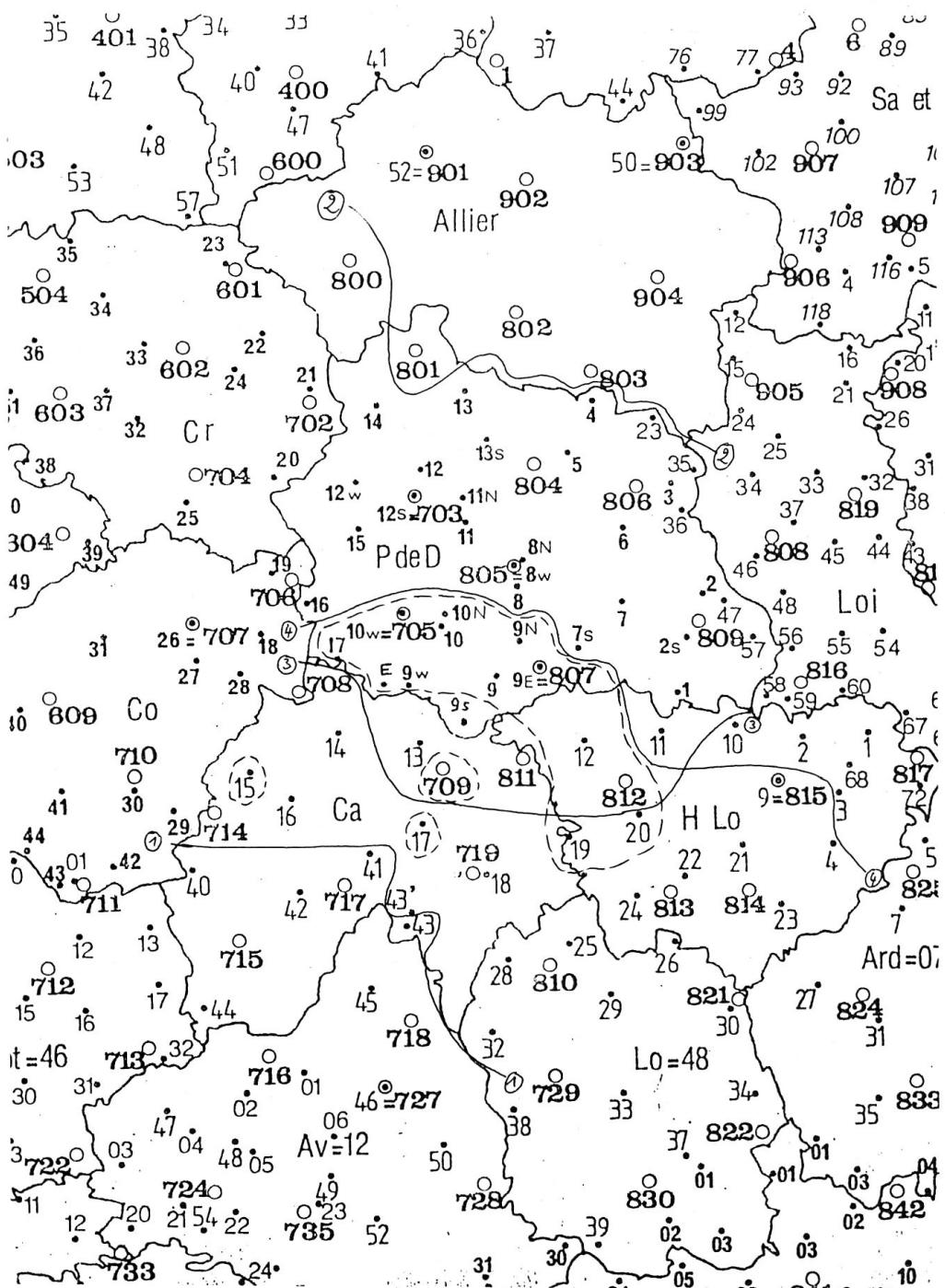
Besse

mont d'or (le)

chaudes aigues

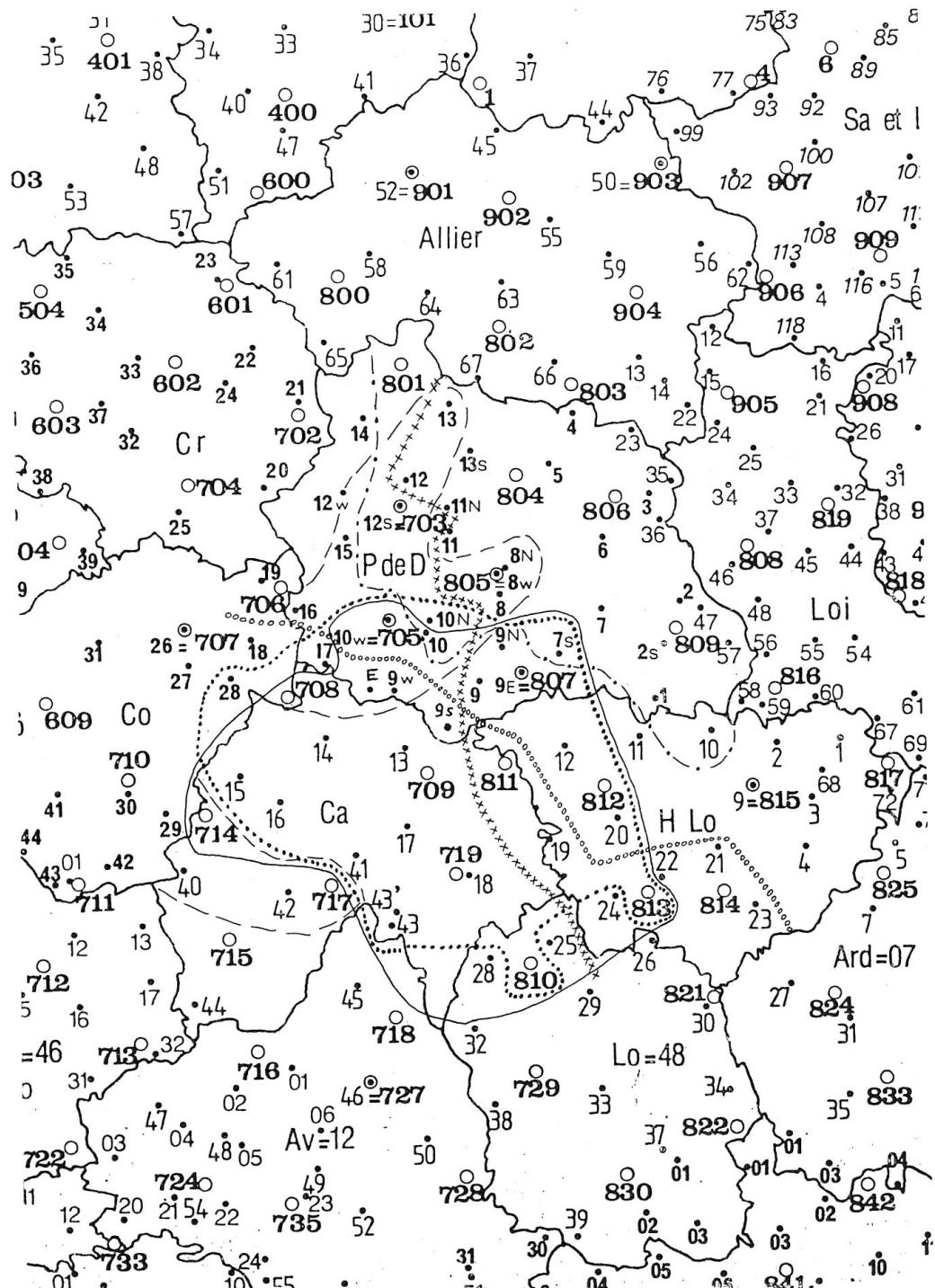
Vacciniere

Entraigues



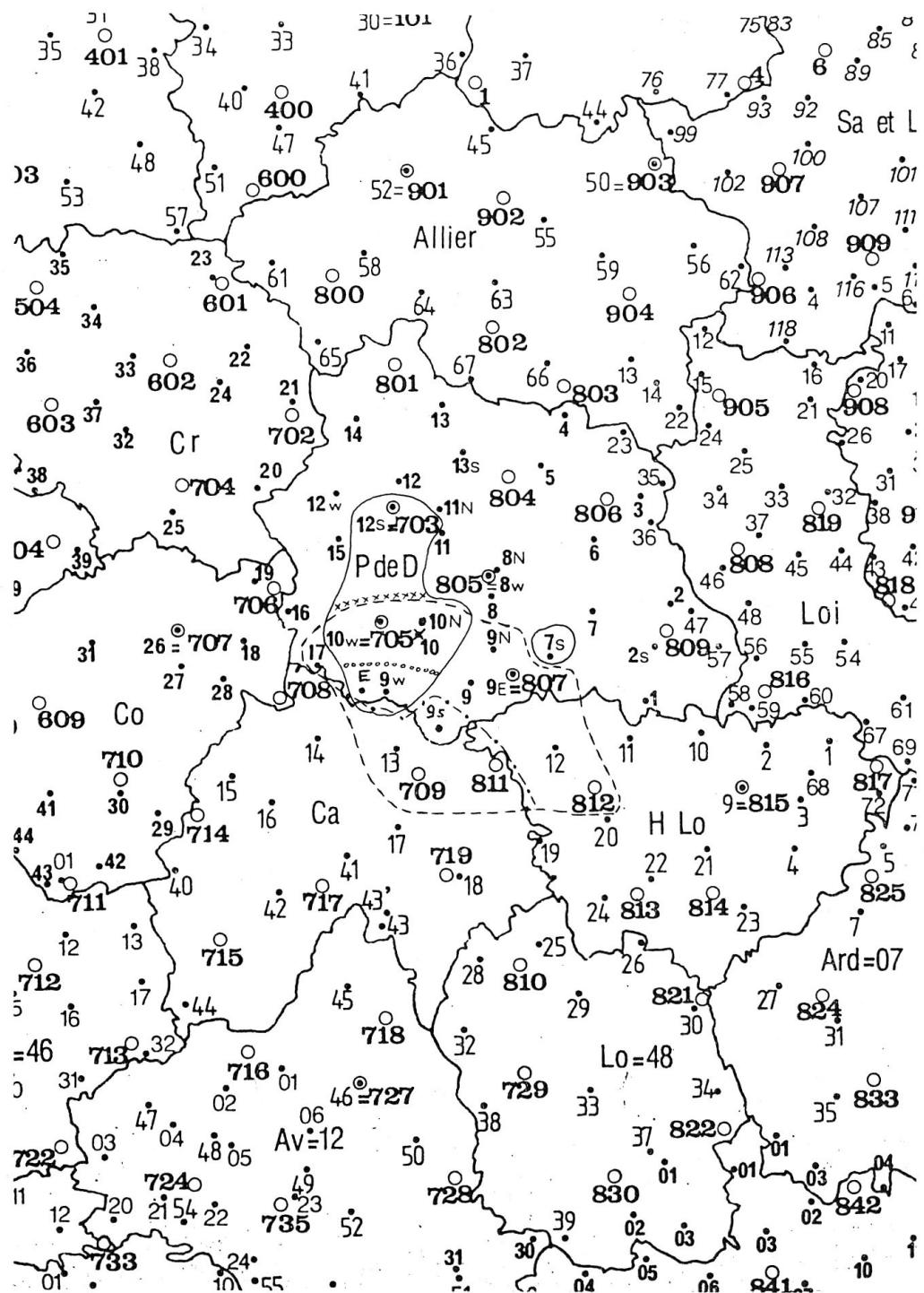
Carte I

- 1 au nord: palatalisation de C^a, G^a.
- 2 au sud: maintien de -T- intervocalique (> -d-).
- 3 au nord: traitement de -ARIU, -ARIA reposant sur -eir, -eira.
- 4 au sud: maintient de s devant consonne sourde.
- (○) zones où e- devant s + consonne sourde est aphérésé.
- E Égliseneuve-d'Entraigues.



Carte II

- aire du type *arsere*.
- ◎ aire du type *bobe*.
- au nord: type *crosser*.
- ××× à l'ouest: type *nore*.
- limas/lumas.
- - - au nord: types *eiluciar/eiluciade*.
- E Égliseneuve-d'Entraigues.



Carte III

quatre, cinq ou six accords lexicaux avec Marquis 1609.

au nord: quatre accords lexicaux.

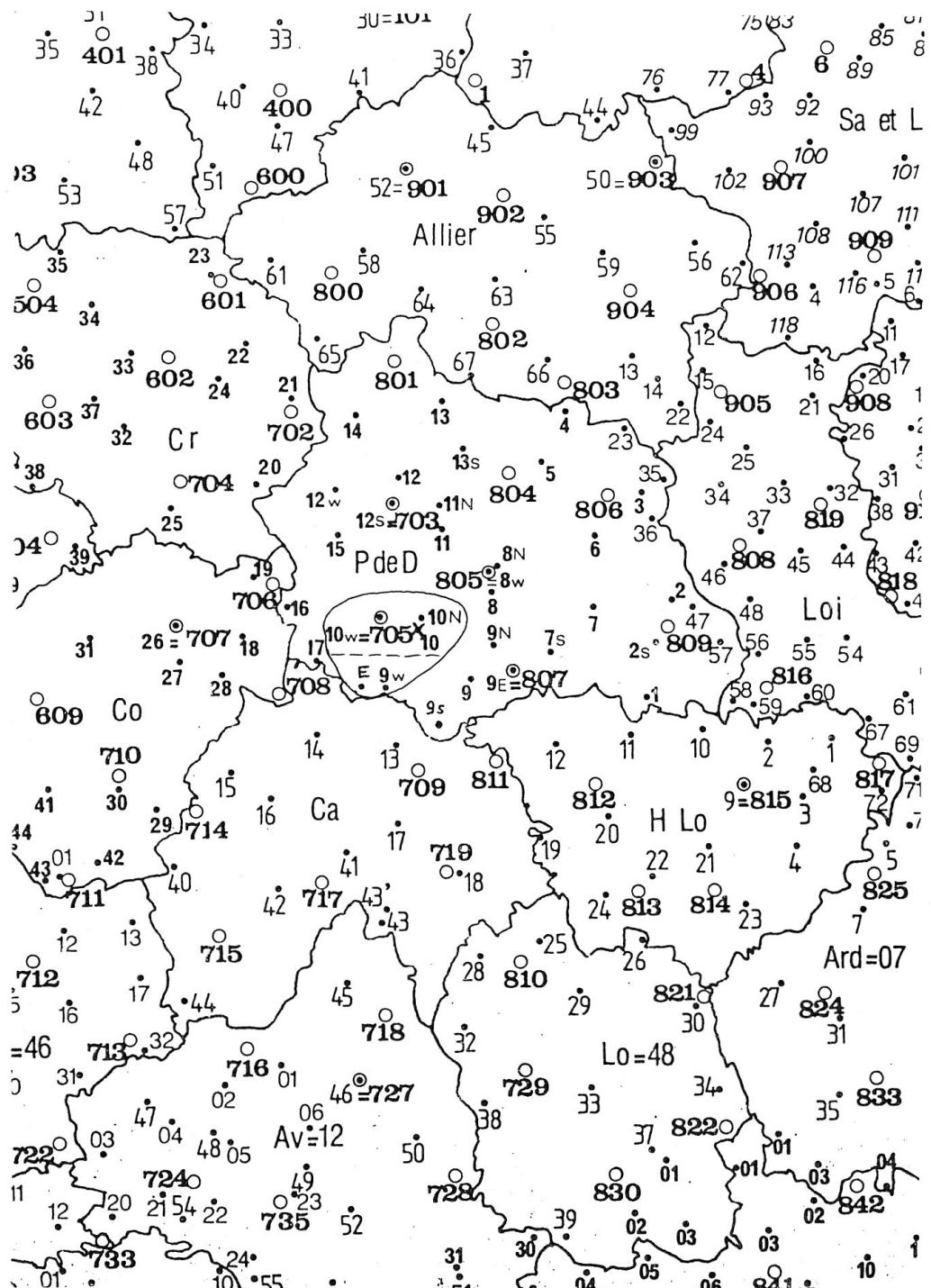
au sud: quatre accords lexicaux.

entre ces deux lignes, cinq ou six (X) accords lexicaux.

quatre ou cinq accords phonétiques avec Marquis 1609.

cinq accords phonétiques au nord, quatre accords phonétiques au sud.

E Égliseneuve-d'Entraigues.



Carte IV



zone de concordance maximale (phonétique et lexicale) avec Marquis 1609.



au nord: dix ou onze (X) accords; au sud: neuf accords.



Égliseneuve-d'Entraigues.

